

# Sansac de Marmiesse

## BULLETIN MUNICIPAL

n°46 - Janvier 2024



Sansac de Marmiesse



Petites villes  
de demain



CABA  
Communauté d'Agglomération  
du Bassin d'Aurillac



**Monsieur Michel Baissac, Maire**  
**Les élus du conseil municipal,**  
**L'ensemble du personnel communal,**  
**vous souhaitent une excellente année**  
**2024**



Le jeudi 11 juillet, l'étape 12, Aurillac > Villeneuve-sur-Lot, empruntera l'ancienne route nationale et traversera donc le bourg de Sansac avant de rejoindre la RN122 au Pont du Laurent.

La caravane publicitaire et ses 150 véhicules devraient passer vers 11 h et les coureurs vers 13 h après un départ réel au niveau du McDo La Sablière.

#### **MEMENTO A L'USAGE DES ADMINISTRES**

##### **CARTE NATIONALE D'IDENTITE (CNI) ET PASSEPORT**

La demande doit être faite auprès des Mairies d'Aurillac : 04 71 45 46 31, d'Arpajon-sur-Cère : 04 71 63 67 83. <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

**ELECTIONS** : inscriptions toute l'année. Avoir 18 ans et la nationalité française. Pièces à fournir : carte nationale d'identité, justificatif de domicile.

##### **BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT**

**Qui ?** Tous les jeunes français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**Pourquoi ?** Le recensement permet à l'administration de vous convoquer à la journée de défense et de citoyenneté, de vous inscrire d'office sur les listes électorales à vos 18 ans.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**Comment ?** A la Mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16<sup>e</sup> anniversaire (Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille).

**RAPPEL** : vous pouvez joindre par téléphone le centre du service national et de la jeunesse de Clermont-Ferrand au **09 70 84 51 51** pour avoir des informations sur la journée de défense et de citoyenneté, changer la date et le lieu de votre JDC, avertir d'un changement d'adresse ou en cas de perte de l'attestation de recensement.

##### **ASSISTANTE SOCIALE** : Madame Nathalie GARDES

Permanence les mardis des semaines paires de 9 h à 12 h à la Mairie et sur rendez-vous au Conseil Départemental : 04 71 46 99 63.

##### **LE CLIC**

**C'est quoi ?** Le clic est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation pour toute question relative à la vie quotidienne des personnes âgées.

**Pour qui ?** Les personnes âgées de 60 ans et plus, leur entourage, les professionnels du secteur médico-social. Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) 6, rue Eloy Chapsal - 15000 AURILLAC - 04 71 62 88 95 Adresse mail : clic@aurillac.fr

##### **TRANSPORT** : gamme CAB'AVANTAGE (TARIFICATION SOLIDAIRE)

Je me rends à ma mairie pour compléter mon dossier et récupérer ma fiche navette (contacter la mairie 04 71 47 74 75 pour les modalités).

Je me rends à la boutique ou au siège Stabus avec ma « fiche navette » pour créer ma carte et créditer mon abonnement.

Je peux payer comptant en boutique ou au siège, sinon je paye en 12 mensualités par carte bancaire sur la boutique en ligne.

**UNE PANNE D'ECLAIRAGE PUBLIC ?** Vous pouvez signaler la panne d'un point lumineux : en vous rendant directement à la mairie, en contactant la mairie par mail ou par téléphone.

# Le Mot du Maire

Chères sansacoises, chers sansacois.

Lors de notre 1<sup>ère</sup> rencontre avec le sénateur Bernard Delcros, nous lui avons demandé de revoir avec le gouvernement le périmètre des ZRR (Zones de Revitalisation Rurale) et faire en sorte que Sansac et les 10 autres communes de la CABA actuellement exclues en fasse partie. C'est aujourd'hui chose faite et je le remercie sincèrement d'avoir tenu sa promesse, ainsi que le sénateur Stéphane Sautarel qui l'a soutenu dans cette démarche.



Concrètement, cela signifie pour Sansac que les petites entreprises, artisans, commerçants, professionnels de santé et professions libérales qui nous rejoindront bénéficieront d'un bouquet incitatif de mesures (exonérations fiscales, exonérations de charges sociales...) pour créer ou reprendre une activité.

Ce ne sera sans doute pas suffisant pour trouver de nouveaux médecins qui voudront bien venir s'installer à Sansac mais c'était absolument nécessaire pour espérer que cela se réalise.

En attendant un dénouement heureux, l'actualité reste la mise en place d'une boulangerie et la construction d'une nouvelle école élémentaire, les deux étant vitales pour l'attractivité de notre commune.

Pour rappel, la construction de cette école et d'une salle d'activités périscolaires nous permettraient, en complément des travaux de rénovation énergétique déjà réalisés sur la maternelle, de répondre aux exigences de l'état de réduire de 40 % d'ici 2030 notre consommation d'énergie sur l'ensemble du groupe scolaire, foyer d'animation, cantine et garderie compris, et de posséder ainsi un équipement moderne plus adapté aux pédagogies actuelles. Bien sûr, l'ancienne école ne serait pas démolie et servirait dans un second temps à réaliser de nouveaux projets.

Pour ce qui est de la boulangerie, la commune est devenue, le 26 décembre 2023, propriétaire des murs du magasin de vente, du fournil et des 2 garages attenants. Nous allons maintenant réaliser tous les travaux nécessaires pour leur donner une deuxième jeunesse et ainsi accueillir un commerçant dans les meilleures conditions possibles. Nous avons à ce jour plusieurs contacts et faisons tout notre possible pour qu'un d'entre eux nous rejoigne rapidement.

Afin de financer tous ces projets, le but n'est pas d'augmenter les impôts, ce que nous n'avons pas encore fait depuis 4 ans, même si de son côté l'état augmente régulièrement les bases de la taxe foncière, mais de réduire nos dépenses de fonctionnement et de solliciter les financeurs que sont le Conseil départemental et le Conseil régional, l'état et l'Europe pour nous subventionner à la hauteur de nos attentes. Notre participation au programme « Petites Villes de Demain » nous laisse espérer que ce sera le cas.

Il faudra bien sûr avoir recours à l'emprunt, en espérant que ce soit le moins possible sinon nous ne pourrions pas réaliser tous ces projets. C'est aussi pour cette raison et ainsi éviter de trop nous endetter que nous avons d'ores et déjà décidé de ne pas acheter la grange située à côté de l'aire de jeux, son prix d'achat et les taux d'intérêt liés aux emprunts ayant trop augmentés ces derniers temps.

Excellente année 2024 à toutes et tous !

Votre maire, Michel Baissac

## L'ARCH - DÉCHETS VERTS

La commune de Sansac de Marmiesse dispose d'une plateforme qui permet de stocker et de traiter les déchets verts (feuilles mortes, tontes de gazon, tailles de haies ou d'arbustes et résidus d'élagage ou d'entretien de massifs) de ses habitants.

Hormis les déchetteries de l'Yser et des Quatre Chemins qui sont mises à la disposition des habitants du territoire, aucune autre commune de la CABA ne dispose d'un tel espace.

Ce service proposé aux sansacois depuis près de 25 ans permet ainsi d'éviter des kilomètres inutiles, des dépôts sauvages en pleine nature ou le brûlage à l'air libre de ces déchets qui, pour rappel, est très polluant, strictement interdit et passible d'une amende qui peut aller jusqu'à 450 euros.

Il permet aussi à chacun de récupérer s'il le désire un excellent compost utilisable pour le jardin et le potager ou comme engrais naturel par les agriculteurs locaux afin d'enrichir quelques parcelles de leur exploitation.

Mais celui-ci a un coût pour la collectivité, coût qui est partagé de moitié avec l'ARCH qui possède à proximité un atelier protégé d'entretien des espaces verts, en assure le gardiennage et l'utilise pour le dépôt d'une partie de ses déchets.

Les prestations de broyage et de criblage représentent selon les années et la quantité de végétaux déposée une dépense de 8 000 à 12 000 €.

Hélas, en 2023, les nombreux dépôts de non-résidents sur la commune et de professionnels ont fait exploser ce budget qui a atteint 28 000 €.

Il était donc impératif de revoir le fonctionnement de la plateforme.

Pour l'année 2024, celle-ci ne sera ouverte que du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre, les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 17h non-stop.

Elle restera strictement réservée aux habitants de la commune et seulement aux particuliers qui pourront aussi venir récupérer du compost gratuitement aux heures d'ouverture.

Si vous êtes intéressés pour y déposer vos déchets verts, merci de passer récupérer un badge en mairie à partir de la mi-février. Celui-ci vous permettra d'accéder au site.

Nous comptons sur vous pour ne pas le prêter à des habitants d'autres communes. En revanche, si vous faites travailler un auto-entrepreneur, il pourra bien accéder avec votre badge à condition de n'y déposer que des déchets de taille et de tonte, les branches pouvant être amenées gratuitement dans les établissements Bonhomme à Arpajon-sur-Cère.

Nous ferons un bilan en fin d'année et, si les volumes sont toujours élevés, en accord avec l'ARCH, nous fermerons cette plateforme.

## BIODÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri des biodéchets à la source est devenu obligatoire.

Il s'agit des déchets non dangereux biodégradables de nos jardins ou de nos parcs et de nos déchets alimentaires ou de cuisine, comme les restes de repas, épluchures, coquilles d'œufs, produits périmés... et qui représentent 30 % du volume de nos poubelles noires.

Cette matière peut être transformée en terreau ou en engrais utilisable pour le jardinage via un composteur.

Si vous le souhaitez, la CABA met à votre disposition deux types de composteurs en bois :

- un de 400 litres :  
H 84 cm x L 72 cm x P 85 cm
- un de 600 litres :  
H 84 cm x L 85 cm x P 99 cm

DÉCHETS DE CUISINE :  
ÉPLUCHURES, FANES,  
RESTES DE REPAS,  
COQUILLES D'ŒUFS,  
MARC DE CAFÉ,  
ESSUIE TOUT...



DÉCHETS DE JARDIN :  
FEUILLES, TONTES,  
RÉSIDUS DU POTAGER,  
TAILLES,  
PAILLE ET FOIN...



Ils sont disponibles auprès du service Environnement de la CABA au tarif unique de 27 €, bio seau compris (Vous pouvez aussi ne prendre que ce dernier).

### RÉSERVER SON COMPOSTEUR

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le service environnement au 04 71 46 86 30 ou par e-mail à [contact@caba.fr](mailto:contact@caba.fr)

## ÉCLAIRAGE PUBLIC RENOUVELLEMENT DE LAMPES



Dans le cadre de notre engagement dans le programme « Territoire Engagé pour la Nature », nous avons entrepris, en 2022, d'adapter l'éclairage public aux enjeux environnementaux en limitant les nuisances lumineuses qu'il engendre.

Celles-ci ont des impacts négatifs sur la biodiversité nocturne et sur l'observation des étoiles.

Cela s'est traduit par l'extinction, une partie de la nuit, de l'ensemble des lampes réparties sur notre commune, ce qui nous a permis, par la même occasion, d'économiser plusieurs milliers d'euros sur une année.

Pour les mêmes raisons, en accord avec le syndicat départemental d'énergie du Cantal, nous allons, au printemps 2024, remplacer les luminaires dont le flux

lumineux dirigé vers le ciel est trop important, ceux dont la proportion de lumière émise au-dessus de l'horizontale est supérieure à 50 % et qui seront interdits d'ici janvier 2025.

Sont principalement concernés ceux de type « boule » et nous en avons une cinquantaine sur notre territoire communal, sur les quartiers de Bargues, des Bessades et de la Vidalie, sur le chemin de Bessou et la rue du Bon Temps.

Comme pour tous travaux concernant l'éclairage public, le syndicat d'énergie du Cantal prend à son compte 50 % du coût et les 50 % restant, normalement à la charge de la commune, vont bénéficier d'une participation totale du « fonds vert » dont une des finalités est justement de renforcer la performance environnementale. Cette opération sera donc **entièrement gratuite pour notre commune**.

Ces 50 luminaires vont être remplacés par des leds, bien moins énergivores, qui vont ainsi éviter une pollution lumineuse trop importante tout en permettant la réalisation d'économies substantielles pour les finances communales.

## PRÉSERVATION D'UN OUVRAGE ROUTIER ET RENATURATION D'UN RUISSEAU

Des travaux de consolidation de murs de soutènement de la route départementale N° 358 et du pont de Vigouroux étaient devenus nécessaires afin de les renforcer et de stopper les circulations d'eau néfastes à ces ouvrages dont les fondations étaient dangereusement érodées. Ceux-ci ont été effectués en cette année 2023 par le Conseil départemental.

Une étude préalable avait été réalisée afin d'identifier les causes de cette érosion et il s'est avéré que le ruisseau situé en pied de mur n'était pas à son emplacement naturel et qu'il avait donc été dévié le long de la RD avant de chuter dans la Cère d'environ 1,70 m au pied de la culée du pont.

La DDT imposant un dossier « loi sur l'eau » pour ce genre de travaux, la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a été intégrée dans la réflexion via le service des milieux aquatiques du département.

Elle a ainsi présenté un projet de reméandrage du ruisseau dans sa partie basse, sur la parcelle communale, afin qu'il retrouve un tracé plus naturel et plus proche de son tracé d'origine et ne soit plus une source de désordre sur l'ouvrage routier du département.

De ce fait, une continuité écologique serait de nouveau assurée entre la Cère et ce ruisseau, permettant la remontée des espèces piscicoles, en plus des

nouveaux habitats aquatiques créés.

Un ouvrage de franchissement sera nécessaire pour conserver un accès à l'ancienne installation de pompage située en contrebas.



## VOIRIE

En cette année 2023, un important programme d'entretien de la voirie communale a été réalisé.

Après un élargissement du haut du chemin de la Rivière en 2021, la CABA a procédé cet été à des travaux de réhabilitation du réseau de distribution en eau potable qui ont concerné la quasi-totalité des habitations ainsi que la réhabilitation d'une partie des réseaux d'eaux usées. Pour terminer la réfection de cette voie, un tri-couche a été appliqué, ainsi que sur le chemin de Pécou, situé juste en face, et dont le revêtement était très abîmé.

Des problèmes d'écoulement des eaux de ruissellement sur le chemin de Lavinal ont nécessité de reprendre une partie de la voie.

La majorité des maisons de la rue Jean Maurel ayant été construites, nous avons réalisé le revêtement de la chaussée, toujours en tri-couche, et créé des fossés. Il en a été de même pour le chemin rural situé en haut du chemin de Labattude, jusqu'à la première maison.

Il restera à réaliser l'autre côté du chemin rural, côté des Bessades, pour relier la dernière maison.

Les travaux de voirie de la rue des Artisans ont été retardés en attendant une intervention de la CABA qui consistait à la réhabilitation d'un tronçon du réseau d'eaux usées sur le bout de la rue. Celle-ci a été réalisée en fin d'année. Il reste à créer un raccordement en eau potable pour une parcelle en construction et nous pourrions alors reprendre toute la voie comme prévu.

Et pour finir, nous sommes en attente de l'intervention d'une entreprise de maçonnerie qui doit construire un mur de soutènement sur une partie de la voie communale située au lieu-dit Guinou et qui menace de s'affaisser.

A noter que les travaux de voirie sur une partie du chemin de la Planèze ont été réalisés par la DREAL dans le cadre des dégâts occasionnés lors de la construction de la RN122.



*Chemin de la Rivière*



*Chemin de Lavinal*



*Rue Jean Morel*



*Labattude*



*Rue des Artisans*



*Chemin de la Planèze*

## POUR NOTRE SÉCURITÉ



Comme prévu, le poteau téléphonique qui gênait la vue en sortant du Chemin du Cros, côté Sansac, a été déplacé de quelques mètres, ce qui a permis d'élargir l'accès à la rue et de renforcer la sécurité des automobilistes. Il reste à élaguer l'arbre côté Aurillac, ce qui ne saurait tarder.

La porte d'entrée et la fenêtre attenante du bureau de la Poste, en bois et en très mauvais état, ont été remplacées pour renforcer la sécurité des lieux.



## FOSSÉS

Les périodes pluvieuses de cette fin d'année 2023 nous rappellent combien il est important de bien procéder à l'entretien des fossés.

Les quantités d'eau observées ces derniers mois et la violence des précipitations certains jours ont engendré quelques dégâts et désagréments pour certains d'entre vous.

Dans un premier temps, quelques adaptations des

profils de la voirie ont été réalisées pour que les écoulements soient dirigés vers les emprises perméables existantes.

En ce début d'année, probablement à partir du mois de mars, à l'aide d'une mini-pelle de location, des travaux d'arasement et de curage des fossés vont être réalisés par les employés communaux afin de permettre l'infiltration et l'écoulement de ces eaux.

## ACCESSIBILITÉ

Depuis plusieurs années, la commune a engagé un programme de travaux en faveur des Personnes à Mobilité Réduite afin qu'elles puissent se déplacer avec le moins de difficultés possibles et accéder librement à tout ce qui compose notre cadre de vie.

Cela s'est traduit par la mise en accessibilité des bâtiments publics, telle la rampe d'accès vers l'entrée du foyer, et des trottoirs en espaçant les barrières qui servent de chicane.

En parallèle, les entrées des commerces ont été améliorées en atténuant les écarts de niveau avec l'extérieur.

Nous avons cette année repris l'accès vers le garage Renault, en provenance de la place des commerces, en sachant que toute la partie située entre le garage et la Nationale font partie du domaine communal.

Cette démarche d'accessibilité fait progresser également la qualité de vie de tous les sansacois. N'hésitez pas à nous faire remonter tous les points qui resteraient à améliorer !



## CADRE DE VIE



En complément de l'aire de jeux qui avait été agrandie en 2022, nous avons replanté un arbre qui permettra de créer un peu d'ombre sur la nouvelle table de pique-nique que nous avons installée afin que les enfants puissent goûter tranquillement.

En attendant d'éventuels travaux de ravalement de façade, nous avons procédé au remplacement de l'ensemble des fenêtres et des portes de l'appartement communal situé au-dessus de la Poste, ce qui devrait permettre de réduire sensiblement la facture énergétique.

De nouveaux pots de fleurs ont aussi été installés rue Frédéric Bastide.

Nous avons rencontré des responsables du bailleur social « Cantal Habitat » pour leur demander de reprendre les clôtures et les menuiseries extérieures bois des maisons qu'ils possèdent rue de La Vidalie et rue de Picardel, en espérant que les travaux soient réalisés rapidement.



## RÉUNION DE QUARTIER

En cette année 2023, les riverains du Puech Bas et du Pas du Rieu ont été invités à venir dialoguer avec les élus sansacois, en présence de Mme BEAUDREY, conseillère départementale du Canton de Maurs, Mme GINEZ, maire d'Ytrac et M. GALLBERN, représentant le service des routes au Conseil départemental.



Le principal sujet de cette réunion participative portait sur l'augmentation du trafic et sur les vitesses élevées constatées à la suite des travaux et à la mise en service de la nouvelle RN122 sur ces deux routes départementales, les RD18 et RD253. A la suite de cette rencontre, il a été décidé dans un 1<sup>er</sup> temps de buser un fossé situé en plein virage à Puech Bas et responsable de plusieurs accidents et de déplacer le panneau de limitation à 50 Km/h pour couvrir les premières habitations du Pas du Rieu, côté Sansac.

En parallèle, des comptages routiers et des mesures de vitesses ont été programmés par le département afin de se rendre compte de la situation et ceux-ci ont été porteurs d'enseignements précieux.

- Concernant le secteur de Puech Bas, l'analyse de ces mesures montre que la vitesse moyenne sous laquelle circulent 85 % des usagers est de 59 km/h, soit légèrement au-dessus de la vitesse autorisée. Force est de constater que 15 % d'entre eux circulent au-delà de 60 km/h, ce qui est tout de même très dangereux au vu de la configuration des lieux. Le triste record est de 89 km/h un vendredi à 14h. C'est bien sûr inadmissible et des contrôles de vitesse vont être demandés aux forces de l'ordre par M. le Maire.

En revanche, il a été constaté une diminution du trafic à la suite de l'ouverture de la nouvelle RN122, même si celui-ci reste conséquent, avec une moyenne de 186 véhicules/jour, les 2 sens confondus, dont 6 poids lourds.

- Concernant le secteur du Pas du Rieu, les chiffres sont plus alarmants. Même si la vitesse moyenne sous laquelle circulent 85 % des usagers n'est que de 43 km/h, nombre de comportements moins respectueux de la limitation de vitesse sont à déplorer dont un autre triste record de 79 km/h un mercredi à 6 h du matin. Sachant que le comptage a été effectué entre les deux virages en épingle, cela reste surréaliste.

Pour ce qui est du trafic, une forte augmentation a été constatée avec une moyenne journalière de 1 400 véhicules (1 500 les jours ouvrés dont 50 poids lourds), 654 en direction de Sansac et 755 en direction d'Ytrac. M. le Maire a demandé au Conseil Départemental de proposer des solutions, non pas pour empêcher les véhicules de circuler librement mais pour sécuriser les riverains.

En attendant, merci à vous, si vous empruntez ces 2 routes départementales, de réduire votre vitesse à proximité des habitations et de participer ainsi au bien vivre ensemble.

La prochaine réunion de quartier qui aura lieu mi-février concernera les secteurs du Pont du Laurent, de la Planèze et de Lalande. Les riverains concernés seront informés de la date par courrier.



## TRAVAUX CONNEXES

Pour rappel, ces travaux qui sont sous la maîtrise d'ouvrage de la commune, ont consisté à aménager notre réseau de chemin à la suite de l'aménagement foncier engendré par le tracé de la nouvelle route nationale.

A ce jour, hormis un chemin à reprendre, dû aux fortes pluies de ces derniers mois, ces travaux, qui auront duré 4 ans, ont été entièrement réalisés après la pose à l'automne des dernières haies et des dernières clôtures.





## CÉLINE CABANES : UNE SECRÉTAIRE DE MAIRIE PLEINE DE DYNAMISME

A la suite du départ de Madame Anne Millet, nous avons dû procéder à son remplacement et c'est une cantalienne de souche qui a été retenue : Madame Céline Cabanes.

Céline a fait ses études dans les écoles d'Aurillac et, déjà, elle était élue au conseil municipal des jeunes... c'est peut-être là que sa vocation pour le service public est née....

Son parcours étudiant, elle va le faire à Clermont-Ferrand où elle obtiendra un master 1 en « management et gestion de l'entreprise ». Puis un master 2 en « droit et gestion de collectivités locales ». Cela l'amènera à effectuer un stage à la mairie d'Aurillac auprès de la direction des services mais également un stage de 4 mois à l'étranger, aux Etats-Unis.

Son entrée dans la vie active se fera au sein de la communauté de communes du pays de Maurs avec un remplacement en CDD qui se prolongera finalement de 2004 à 2008 en occupant plusieurs postes. C'est à ce moment-là qu'elle est embauchée comme Directrice des Services à la mairie de Maurs où elle aura la responsabilité de nombreuses activités : L'eau et l'assainissement, le camping, les installations sportives, l'école de musique... etc. Cela va durer jusqu'en 2016 et, après un an de congé sabbatique pour s'occuper de son enfant, elle va créer son entreprise, une coopérative de producteurs locaux qu'elle va gérer jusqu'en 2022.

Elle va ensuite effectuer un remplacement au centre de gestion de la fonction publique territoriale avant d'intégrer la commune de Sansac de Marmiesse le 11 septembre 2023.

Céline, qui tient à souligner son accueil au sein de la mairie de Sansac, est heureuse de travailler dans une petite collectivité où les rapports avec le public sont emplis d'humanité et permettent, au quotidien, de lutter contre cet éloignement du service public des usagers.

Souhaitons à Céline de réussir pleinement dans ses nouvelles fonctions, mais au vu de son dynamisme et de son dévouement, on ne saurait en douter.



## « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » NOTRE COMMUNE UNE NOUVELLE FOIS PRIMÉE

Chaque année, le label « Villes et villages fleuris » vient récompenser les communes ayant fait le choix d'embellir leur cadre de vie.

Une nouvelle fois, la commune de Sansac a obtenu le deuxième prix. Félicitations à nos employés communaux qui œuvrent tout au long de l'année pour que notre commune soit agréable à vivre.



## INAUGURATION RN122 VENDREDI 3 FÉVRIER 2023



Le vendredi 3 février 2023, Madame Fabienne BUCCIO, préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a inauguré la déviation de Sansac de Marmiesse en présence des présidents du Conseil départemental du Cantal, M. Bruno FAURE et de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, M. Pierre MATHONIER, co-financeurs du projet porté par l'État.

Etaient aussi présents Messieurs Laurent BUCHAILLAT, préfet du Cantal, Vincent DESCOEUR, député, Stéphane SAUTAREL, sénateur, Michel BAISSAC, maire de Sansac de Marmiesse et Mme Bernadette GINEZ, maire d'Ytrac ainsi que de nombreux élus locaux, invités, entreprises et autres partenaires du projet.

Lors de cette cérémonie où chacun a pu apprécier l'ampleur des travaux réalisés, d'un coût définitif de 76,6 M d'euros, il a été rappelé l'importance d'une telle infrastructure pour le territoire.

Lors de son discours inaugural, Monsieur le Maire a rappelé que cette nouvelle route, attendue depuis plus de 40 ans, allait permettre de diminuer le nombre important d'accidents sur la RN 122. En outre, les riverains ont pu rapidement constater une baisse significative du trafic et de ses nuisances.

Bien sûr, la Route Nationale qui relie Massiac à Figeac ne traversera plus le bourg de Sansac de Marmiesse. Est-ce une chance ou un drame pour notre commune ? Chacun a un avis bien arrêté sur la question mais, ce qui est sûr, c'est que nous devons nous adapter et donner envie aux automobilistes de venir à Sansac, pour faire fonctionner les commerces existants et ceux à venir et profiter des nombreuses animations proposées.

Le but, c'est qu'on ne passe plus à Sansac par défaut mais qu'on vienne à Sansac par choix.

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGERS DE LA RN122

Après cinq années de chantier, la déviation de Sansac et le raccordement au contournement sud d'Aurillac par la RN122 sont aujourd'hui pleinement opérationnels. Cependant, quelques travaux restaient encore à réaliser dont ceux prévus dans le cadre du marché paysager.

Une visite sur site avant travaux mi-juillet a réuni l'ensemble des acteurs, à savoir la maîtrise d'ouvrage, la DREAL, la maîtrise d'œuvre, le Groupement SETEC – BECO, la municipalité de Sansac invitée à donner son avis et la société paysagère retenue pour réaliser les travaux, l'entreprise « Antoine Espace Vert », afin de faire un point sur l'implantation de tous les aménagements prévus au marché.

Des plantations ont ainsi été réalisées en cette fin d'année 2023 le long de l'itinéraire. Elles ont plusieurs objectifs : terminer l'intégration de cet axe routier dans le territoire, rétablir les continuités écologiques et guider la faune vers les passages spécialement aménagés, jouer un rôle d'écran visuel et acoustique pour les habitants impactés et compenser les haies coupées dans le cadre du défrichage préalable au chantier.

Il va bien falloir attendre quelques années afin que toutes ces plantes puissent jouer tous leurs rôles dans l'environnement.



## TRANSFERT AUX COLLECTIVITÉS

Une des dernières missions de la DREAL consiste à un transfert de domanialité de la RN2122 (L'ancienne RN122) au Conseil départemental. Initialement prévu en 2023, il devrait logiquement intervenir courant 2024 mais, à ce jour, aucune date n'a encore été fixée. Il sera précédé ou suivi d'une reprise totale du revêtement de la route sur la traversée du bourg.

En parallèle, comme déjà annoncé dans notre bulletin précédent, mais toujours pas réalisé à ce jour, le Conseil départemental va aussi transférer à notre commune une partie de son réseau qui fera l'objet de négociations quant à l'état des chaussées.

Pour ce qui est des deux voies de desserte agricole qui longent la nouvelle Nationale, les travaux réalisés par l'entreprise mandatée n'étaient vraiment pas acceptables. Il est inadmissible qu'après 3 mois, des nids de poules apparaissent tout le long du tracé, ne permettant même pas aux engins agricoles de circuler sans risquer de casses. Nous avons donc demandé à la DREAL de tout reprendre dès que la météo serait clémente, ce qui n'a pas été possible en fin d'année.

Ces nouveaux travaux consisteront à des purges et à une scarification de tout le support, à un rajout de graviers, à un dérasement des accotements afin que les eaux s'évacuent et à la réalisation d'un revêtement de type tri-couches afin d'assurer sa pérennité.

Si toutes ces conditions sont remplies, nous pourrions alors envisager de récupérer ces 2 voies dans le domaine privé de la commune, voies qui, pour rappel, sont initialement prévues pour de la desserte agricole. Des règles très strictes de circulation y seront donc appliquées.



## LE RENOUVEAU DE LA BELLE ÉPOQUE



Le domaine de « La Belle Époque » vient d'être vendu et c'est un couple de marseillais, M. et Mme BOURGEAT qui l'ont racheté avec des idées plein la tête.

Jean-Stéphane Bourgeat est marseillais de souche. Après des études de tourisme, il est amené à gérer des gîtes et même un camping dans les Hautes Alpes. Loin de la ville, cette approche de la nature ne le laisse pas indifférent. C'est là aussi qu'il rencontre son épouse et de cette union naîtront 2 enfants. Il cherche alors à se stabiliser et va trouver un emploi de chauffeur d'autocar de tourisme qui va lui permettre de sillonner la France, mais aussi l'étranger. Arrivé à la cinquantaine, le couple veut donner une autre dimension à sa vie. Ils souhaitent par ailleurs s'échapper de Marseille, la tumultueuse. Le Cantal, Jean-Stéphane connaît un petit peu pour y être venu dans le cadre de son travail et la région lui plaît. Tous deux cherchent à racheter un gîte et c'est alors qu'ils ont connaissance de la vente de la Belle Époque. Dès la première visite, ils tombent sous son charme et découvrent son potentiel. Ils vont intégrer les lieux le 10 août 2023.

Leur projet se divise en trois axes. Dans un premier temps, exploiter les gîtes et parallèlement travailler dans l'événementiel qui sera proposé à trois types de

clientèle : les structures de la commune ou des communes avoisinantes (associations, mairies...), les familles (mariage, cousinade...), et enfin les entreprises (séminaire, arbre de Noël...). Puis viendra l'exploitation du restaurant proprement dit ouvert à tous.

A moyen terme, d'autres projets verront le jour tel un nouveau gîte avec un spa, la remise en fonction du four banal et divers aménagements extérieurs, dont bien sûr, un terrain de pétanque, on n'est pas de Marseille pour rien !

Souhaitons à M. et Mme Bourgeat une bonne intégration dans notre commune ainsi qu'une réussite totale dans leur entreprise.



## JÉRÉMY PRAT : LA PASSION AUTOMOBILE

Jérémy est un passionné, il suffit de converser avec lui pour s'en rendre compte !

Jérémy a débuté sa carrière au garage Peugeot à Jussac en tant qu'apprenti. Il va cependant y rester sept ans. C'est là qu'il va commencer à travailler sur des voitures de rallye. Il va ensuite rejoindre le concessionnaire Nissan en tant que technicien et en remplacement du chef d'atelier. En même temps, il cumule un emploi d'auto-entrepreneur spécialisé dans la gestion des voitures de rallye.

Sa rencontre avec Régis Baladier, chef de vente chez Citroën, va être un tournant dans sa carrière. Ils s'associent et créent en 2016 « Autocantal.Com » dans la zone artisanale de Bargues.

Un garage traditionnel avec commerce de voitures et atelier de réparation. En même temps il continue à préparer des voitures de rallye, pour lui et pour d'autres coureurs. Car lui aussi est pilote, d'abord de course de côte où il devient champion de France en 2008 dans sa catégorie. Puis avec son copilote, Yves Sémété, ils s'essayent au rallye avec succès et participe à la coupe de France qu'ils remportent en 2010. Il va ainsi participer à divers rallyes et l'un de ses derniers trophées est le rallye du Cantal en 2022.

Janvier 2023, il est sélectionné pour participer au célèbre rallye de Monte Carlo. L'objectif est de le terminer sans ennui mécanique. En fait, il va finir 2<sup>e</sup>, à 28 secondes du premier, après plus de 300 kilomètres de course. « C'est comme si on avait gagné » dira-t-il. Mais la satisfaction ne s'arrête pas là car la voiture du premier avait été également préparée dans son atelier à Sansac !

Jouxant son garage, il reprend le bâtiment laissé vacant suite à la cessation d'activité de l'entreprise Meallet. C'est là qu'il va installer sa nouvelle affaire : Autocantal Compétition. Face à la demande sans cesse croissante de demande de coureurs, cette entreprise est destinée à la préparation et la location de voitures de rallye. Le but est de proposer une



prestation complète : la voiture, son transport sur le lieu de la course, l'assistance et toute la logistique. C'est aussi pouvoir préparer sa voiture afin de renouveler son expérience à Monaco.

Notons que son épouse est employée de l'entreprise. Il a aussi 2 jeunes enfants scolarisés à l'école de Sansac, encore trop jeunes pour dire qu'ils marchent dans les pas de leur père, mais qui sait ?

Jérémy Prat est un exemple de passion et de réussite dans son domaine. Gageons qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Il le mérite indéniablement.

## LE RÉSEAU « FIBRE OPTIQUE » S'ÉTEND...

Après une phase de stagnation, le déploiement de la fibre optique a repris son cours sur notre commune en cette année 2023 mais tout n'est pas encore terminé, loin de là.

Le blocage au niveau du lieu-dit « Salemagne » ayant été résolu, la quasi-totalité des habitations situées de part et d'autre de l'ancienne RN122 a été rendue éligible (hormis les chemins de Bessou et de Guinou qui sont en passe de le devenir).

Il en est de même pour la rue des Grands Chênes et la route des Bessades qui n'étaient que partiellement éligibles en début d'année, et pour la route du Château d'Eau et le Pont du Laurent.

Les implantations de 3 poteaux fin décembre devraient débloquent rapidement la situation du chemin du Puech et du haut du chemin de Lasfargues et le chemin du Bouyssou est lui aussi sur le point d'être entièrement fibré.

Pour ce qui est du chemin de la Planèze, un enfouissement des réseaux « Basse Tension » et de l'éclairage public étant

prévu, il serait judicieux d'y faire passer les câbles de la fibre par la même occasion. En attendant d'un retour du syndicat d'électrification.

En revanche, le passage de la fibre sous la voie ferrée au lieu-dit « Puech Bas » n'est toujours pas réalisé. Après maintes et maintes relances, Orange s'est enfin engagé à réaliser ces travaux qui impactent le Cayla, le Golf, Labrousse, Lavinal et le Puech Bas. En espérant qu'ils commencent le plus rapidement possible.

Deux ou trois maisons plus éloignées seront elles aussi à raccorder quand le reste du déploiement sera enfin terminé.



# ÉCOLE PUBLIQUE DE SANSAC

## ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

Depuis la rentrée 2022, Marie EQUILLE assure la fonction de coordonnatrice des activités périscolaires.

Elle est secondée par la même équipe composée d'Aurore CARBONNEL, Laurence LABORDE, Jessica ROUDY et Céline LEDUC

### Activités maintenues :

- Lire et faire lire
- Atelier danse
- Arts plastiques
- Ateliers Percussions
- Activités diverses avec le centre socio-culturel le mercredi matin
- Atelier cuisine

### Nouvelles activités déjà proposées ou à venir :

- Initiation au Foot
- Sensibilisation à la langue et à la culture occitanes.

L'ensemble du personnel de l'accueil de loisirs périscolaires a été accompagné sur la capacité à développer les compétences psychosociales des enfants.

Cette sensibilisation a été mise en place en collaboration avec l'association Addictions France. Elle s'est déroulée les 29 et 30 août 2023 avec un suivi et bilan le 25 octobre 2023.

## EFFECTIFS DE L'ÉCOLE

L'effectif de l'école pour l'année 2023/2024 reste stable et s'établit à 109 élèves répartis en 6 classes (contre 119 en 2022/2023), à savoir que 4 élèves de TPS ne rentreront qu'en janvier 2024.

|                       |           |        |       |      |
|-----------------------|-----------|--------|-------|------|
| • Mme DAGORN          | 21 élèves | 5 TPS  | 10 PS | 6 MS |
| • Mme LAFEUILLE       | 15 élèves | 6 MS   | 9GS   |      |
| • Mme OLIVIER         | 19 élèves | 19 CP  |       |      |
| • Mme COURBEBASSE     | 17 élèves | 17 CE1 |       |      |
| • Mme PHILIPPE HUBERT | 20 élèves | 11 CE2 | 9 CM1 |      |
| • Mme SOBELLA         | 17 élèves | 17 CM2 |       |      |

A la rentrée de septembre, Madame Céline PHILIPPE HUBERT a remplacé Madame Pauline DABERTRAND à la Direction de l'école.

Madame Marie ANTONY assure la décharge de Direction tous les lundis matin et tous les vendredis.

L'équipe enseignante, hormis la Directrice est la même que l'année précédente.

L'équipe pédagogique est complétée par :

- Deux AESH (Accompagnement des Elèves en situation de Handicap) : Madame Aurélie LAPORTE et Madame Marie-Noëlle CHARLES
- Un emploi civique : Justine DELPRAT

## DES SÉJOURS POUR LES ÉLÈVES

Une météo favorable et le soleil nous ont accompagnés durant ces séjours.

- **Séjour en Dordogne du 22 au 26 mai 2023** pour les classes de CE2, CM1 et CM2

Les élèves ont été hébergés au centre « LA PEYRIERE à ST GENIES ».

Au cours de ce séjour, ils ont pu découvrir :

- Le centre international de l'art pariétal à Montignac Lascaux
- Le site troglodytique de la ROQUE ST CHRISTOPHE. La falaise domine la vallée de la Vézère sur 900 m
- Le musée national de la préhistoire dans le village des EYZIES
- Le gouffre de PROUMEYSSAC
- Le village de BOURNAT (reconstitution de la vie rurale au siècle dernier)

- La ville de SARLAT

En outre, lors d'ateliers, les enfants se sont initiés à l'art pariétal et aux techniques de chasse et de pêche chez Cro-Magnon en réalisant un hameçon préhistorique avant de participer à une démonstration de tir au propulseur.

Et pour finir, une sensibilisation à la vie des bateliers avec une promenade en gabarre sur la Dordogne.

Que de souvenirs à raconter au retour !





• **Classe verte au SUPER LIORAN les 15 et 16 juin 2023** pour les élèves de CP.

Après une randonnée, le 1<sup>er</sup> jour, du Lioran au Col de Rombière puis au Col de Cabre où les enfants ont fait une rencontre étonnante avec des marmottes, la matinée du deuxième jour a été consacrée à un parcours d'acrobranche. Les premières angoisses passées, tous ont pu, après avoir été équipés d'un baudrier et à la suite des explications du moniteur, s'aventurer sur les parcours avec enthousiasme.

Quel plaisir de passer 2 jours complets avec ses camarades de classe !

• **Autres activités et sorties**

Les élèves ont également participé à diverses sorties ou activités dont :

- Festival d'expression enfantine
- Sorties piscine
- Sortie cirque au Haras
- RENAC (acrobranche, pique-nique, promenade, jeux...)
- Voyage à ROCAMADOUR
- La Plantelière
- JMF : projet sur l'année avec des artistes de JAZZ. Regroupement de 4 écoles sur le thème du jazz dont l'école de Sansac de Marmiesse (CE1-CE2) ;
- Sortie école le même jour pour toutes les autres classes : pique-nique le matin au parc Héлитas et théâtre l'après-midi.

Une année scolaire 2022-2023 bien remplie.

## UNE NOUVELLE DIRECTRICE À L'ÉCOLE

Mme Céline Philippe Hubert a pris ses fonctions à la rentrée de septembre en remplacement de Mme Pauline Dabertrand. Habitant St Mamet, elle est mère de deux enfants.

Elle nous vient de l'école d'Omps où elle a enseigné 9 ans. Refusant la routine, elle a demandé sa mutation et a été nommée à Sansac. Une manière de se remettre en question dans un métier qu'elle aime et où elle se sent utile.

Elle a hérité du poste de directrice. Ce n'est pas pour le surplus de salaire, dérisoire, mais pour le relationnel avec ses collègues, les parents... Pas toujours facile mais plein d'humanité.

Céline précise qu'elle a été bien accueillie de la part de ses collègues, de la municipalité et autres parents d'élèves.

Souhaitons-lui de réussir dans ses nouvelles fonctions et longue vie à Sansac.



Au centre Mme Céline Philippe Hubert

## INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE

L'inauguration de la première tranche des travaux réalisés sur notre groupe scolaire a eu lieu le **mercredi 11 janvier 2023** en présence du sénateur Bernard DELCROS, du président du Conseil départemental et conseiller régional Bruno FAURE, du préfet du Cantal Laurent BUCHAILLAT, des élus, des enseignantes, des employés communaux, des parents, des élèves et des représentants des dix-sept entreprises qui se sont succédées sur ces chantiers.

Celle-ci est intervenue après l'achèvement des trois aménagements engagés depuis le début du mandat :

- Un préau d'une superficie de 110 m<sup>2</sup> auquel ont été intégrés une rampe pour personnes à mobilité réduite et un sas modifiant l'entrée du foyer.
- L'installation d'une clôture et de nombreux portails tout autour des écoles, maternelle et élémentaire, afin d'en sécuriser les accès.

- La rénovation énergétique de l'école maternelle et la création d'un nouveau bloc sanitaire.

Pour l'ensemble de ces travaux d'un coût total de 534 000 € TTC, nous avons récupéré un peu plus de 100 000 € de TVA et le reste a été financé à 71 % par l'état via la DETR, la DSIL et le FIPDR, par la région via le Bonus Relance et par le département via le Fond Cantal Solidaire.



## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCOLE



Pour l'équipe municipale, l'enfant est l'avenir de notre société. Ainsi les élèves sont les acteurs majeurs de la transition écologique. Les écoles devront être des lieux exemplaires de la protection de l'environnement. Concrètement, en étroite collaboration avec l'équipe enseignante, nous continuons le jardin pédagogique en permaculture. Le composteur continuera à être alimenté par les résidus de la cantine.

Cette année, nous avons décidé de répondre favorablement à la demande de l'équipe pédagogique sur un projet de l'éducation nationale appelé « Projet cabane ». Ce dernier se traduira par la construction de cabanes miniatures pour chacune des classes. Ces cabanes seront dessinées et construites par les enfants. Par ailleurs, avec l'appui de nos agents communaux, il sera élaboré collectivement une cabane végétale.

Enfin, dans le cadre du TEN (territoire Engagé pour la nature), projet initié par la CABA, nos écoliers construiront et installeront des abris à chauve-souris et chouettes.

Toutes ces actions permettent d'inscrire, sous la houlette de notre directrice, l'école au label E3D (Ecole en Démarche Globale de Développement Durable) auprès de l'inspection d'académie. Réponse (certainement positive) au début du printemps.



# LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (PAT) DU BASSIN D'AURILLAC

La loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation dite loi « EGALim » complétée par la loi du 22 août 2021 portant sur le climat dite loi « climat et résilience » prévoit un ensemble de mesures concernant la restauration collective.

**La loi « EGALim » s'articule autour de 5 axes :**

- Produits alimentaires servis
- Obligation d'affichage et de communication
- Diversification des protéines
- Eviction des contenants alimentaires en plastique
- Gaspillage alimentaire

Les repas servis en restaurations collectives publiques dont les écoles, doivent comprendre une part égale à 50 % en valeur de produits durables et de qualité dont 20 % de BIO.

Une première réunion initiée par la CABA s'est tenue le 30 novembre 2022 visant à présenter le Projet Alimentaire de Territoire.

L'objectif du PAT est de développer la demande et l'offre en produits locaux de qualité pour faciliter la convergence entre alimentation et agriculture sur le territoire.

En fin de réunion, la CABA a proposé aux partici-

pants de prendre part à une action pilote qui a débuté en début d'année 2023.

Elle visait à accompagner des établissements de restauration hors domicile dans leur approvisionnement en produits locaux et de qualité dont une dizaine de cantines d'écoles primaires et maternelles.

La commune de Sansac de Marmiesse s'est portée candidate.

Madame Céline LEDUC qui assure la confection des repas à la cantine, s'est investie dans cette démarche.

A travers des journées de formation et d'échanges et avec la mise en place d'outils de suivi et de planification, les cuisiniers ont été accompagnés sur différents axes de la restauration durable :

- Provenance et qualité des produits
- Préparation culinaire
- Composition des menus
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Education alimentaire

Le personnel en charge du service à la cantine a été également associé dans un atelier ayant pour thème « l'accompagnement du temps des repas ».



## MOT DE DOMINIQUE BEAUDREY ET FLORIAN MORELLE, CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE MAURS



En qualité de Conseillers départementaux mais surtout en tant qu'homme et femme, nous avons à cœur de constamment développer nos

connaissances du territoire, à travers ses communes et les habitants qui en font sa richesse. Venir à votre rencontre est à chaque fois un moment privilégié, qui donne sens à notre mission.

Cette année a été marquée par les travaux de déviation de votre commune, via la Route Nationale 122, qui relie Figeac à Massiac. Restant à la fois accessible rapidement de ce nouveau tracé, le contournement permet de retrouver un flux routier beaucoup plus correct, en terme phonique mais aussi sécuritaire. L'enjeu à présent est la dynami-

que du centre-bourg, porté par la municipalité, les commerçants et les habitants.

Notre engagement à vos côtés est permanent. École et associations, notre accompagnement dans vos projets est l'une de nos priorités. C'est grâce à vous tous, sansacoises et sansacois, qu'il fait bon vivre dans votre commune, et vous pouvez en être tous fiers.

L'année 2024 promet d'être riche, avec les divers projets dans le cadre des « Petites Villes de Demain » dans le centre-bourg, et également le projet de la nouvelle école.

A vos côtés, c'est ensemble que nous avancerons dans cette nouvelle année 2024.

Dominique Beaudrey

Florian Morelle

# URBANISME

« Si votre projet se situe dans un secteur protégé, les démarches peuvent être différentes »

## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

**DP** : Déclaration Préalable

**PC** : Permis de Construire

### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

### GARAGE

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

### PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

PORTAIL **DP**

### CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 40 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 40 m<sup>2</sup> : **PC**

### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**Attention** : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

## L'ACTION SOCIALE AU SERVICE DES SANSACOIS



Ils étaient plus de 120 à participer au repas des aînés organisé le 16 décembre 2023.

Grâce aux efforts conjugués des membres du CCAS et de l'Action Sociale, à la prestation du traiteur Poivre et Sel et à l'excellente animation proposée par Chantal et Jean-Jacques qui ont su mettre l'ambiance, cette journée a été une réussite.

Pour certains, quelques pas de danse aux rythmes de l'orchestre ont terminé l'après-midi dans la bonne humeur.

Nos aînés ont apprécié cette journée conviviale et festive. C'est l'intérêt de ce type de manifestation qui permet de se rencontrer ou de se retrouver, de partager et d'évoquer de vieux souvenirs.

Et comme chaque année, pour les personnes de plus de 80 ans et plus qui n'ont pas pu assister au repas, c'est un colis qui leur a été distribué. En partenariat avec le Centre Socioculturel "A la Croisée des Autres" différents ateliers ont continué à voir le jour en cette année 2023, notamment l'atelier infor-



matique le jeudi de 10h30 à 12h à la mairie, et l'atelier cuisine, toujours aussi apprécié, le 1<sup>er</sup> mardi du mois à 18h30 à la mairie.

Et d'autres sont mis en place, avec les cafés seniors, une fois par mois, le vendredi. Ils ont débuté le 22 décembre de 14h à 16h.

Egalement, en collaboration avec l'ARSEPT, un atelier prévention Cap Bien Être a eu lieu du 16 novembre au 14 décembre 2023.

## UN PROJET HUMANITAIRE AU MAROC

Laura Giron, sansacoise, Charlene Lafabrie et Théo Grenier sont trois étudiants à l'école d'infirmier (IFSI) d'Aurillac. Ils en sont en 3<sup>e</sup> et dernière année de leur parcours. Dans le cadre de leur formation, ils ont un stage optionnel à effectuer. Leurs caractères emplis de générosité les ont conduits à se tourner vers l'humanitaire.

Ils ont choisi le Maroc et plus précisément Ouarzazate. Leur motivation est de vivre une expérience unique dans un pays aux coutumes différentes des nôtres. Aider la population marocaine au regard de sa vulnérabilité. Participer au travail dans des établissements qui manquent avant tout de personnels qualifiés. Découvrir l'organisation des parcours de soins marocains. Enfin, le tremblement de terre survenue le 8 septembre dernier a conforté leur choix.

Le stage est de sept semaines, du 12 février au 29 mars 2024. Nos trois étudiants se sont appuyés sur

l'association « Hopigo » pour l'organisation et la logistique. A eux de gérer l'aller-retour en avion et leurs loisirs personnels sur place. Le tout va leur revenir à 2 500 € environ chacun, un coût qu'ils se doivent de combler avant de partir. C'est la première partie de leur projet et pas la plus facile à réaliser.



L'objectif final sera d'avoir le sentiment d'avoir accompli quelque chose d'utile, tant pour eux que pour leurs hôtes. Mais face à leur volonté sans limite, nous pouvons être persuadés que la réussite sera bien au rendez-vous.



## CENTRE SOCIOCULTUREL « A LA CROISÉE DES AUTRES »

En 2023, le centre socioculturel « A la Croisée des Autres » poursuit son action pour tous les âges, au plus proche des habitants sur les 5 communes de son territoire.

Structure ressource de proximité pour tous les âges, les professionnels sont à votre écoute et vous accompagnent dans vos besoins, dans de très nombreux domaines de la vie quotidienne : loisirs pour tous, accès aux vacances, sorties culturelles, sport-santé, engagement, soutien à la vie associative, santé, accès aux droits, modes de garde, accompagnement des parents, accès au numérique, démarches administratives, perte d'autonomie, besoin de lien social, inclusion de personnes en situation de handicaps, mise en relation avec d'autres professionnels. Toutes les actions portées par le centre socioculturel sur les 5 communes du territoire ouest-agglo (Ytrac, Sansac de Marmiesse, Ayrens, Lacapelle Viescamp et St Paul des Landes) sont accessibles aux sansacois. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des ménages. De nombreuses actions ou activités sont accessibles simplement en étant adhérents (5,5 €/an par personne ou 11 €/an à partir de deux personnes par foyer). Une question, un besoin ponctuel, une problématique du quotidien, n'hésitez pas à appeler ou à passer la porte du centre socioculturel : au mieux, vous serez conseillé ou accompagné, au pire, vous aurez pris un premier contact.

La place des habitants est essentielle dans le repérage des besoins. Faites-nous aussi connaître vos idées, venez partager vos passions. Nous sommes toujours à l'écoute des idées et projets à l'initiative des habitants.

Le centre socioculturel a un statut juridique associatif. Son conseil d'administration est composé de 18 habitants des 5 communes. Trois d'entre eux sont sansacois et se feront aussi un plaisir d'être le relais sur votre commune de vos besoins, idées, envies, questions et peuvent vous renseigner. Des membres de droit, siègent également, ce sont les représentants des 5 collectivités partenaires et la CAF du Cantal. Le budget prévisionnel 2023 de la structure est de 944 839 €. La mairie de Sansac de Marmiesse octroie une subvention en 2023 de 25 760 € pour le fonctionnement global qui regroupe les secteurs et services suivants : enfance-jeunesse et secteurs familles/séniors. Elle met à disposition gratuitement les salles nécessaires à son activité.



Assemblée générale juin 2023

Quelques photos d'animations qui se sont déroulées à Sansac en 2023, rando des portes ouvertes, journées séniors.



Le centre socioculturel est dirigé par Marilyne BERGAUD. L'équipe professionnelle est composée de 17 permanents, elle vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30. A cette équipe, s'ajoute tous les intervenants professionnels diplômés de nos ateliers socioculturels et sportifs (danse modern jazz, hip hop, classique, zumba, yoga, chant, arts plastiques adultes, éveil musical) et tous les animateurs BAFA ou en cours qui viennent travailler pendant les vacances pour encadrer l'ALSH. De nombreux ateliers d'échanges de savoirs et de pratiques sont aussi encadrés par des bénévoles habitants sur les 5 communes.

### La composition du Conseil d'Administration :

**BUREAU** : co-présidents : Christine ALRIC (Ytrac) et Annabelle MARLEIX (Saint-Paul) / Trésorier: Gilbert MONTOURCY (Ytrac) / Trésorière adjointe : Odette VOLPILHAC (Lacapelle Viescamp) / Secrétaire : Muriel SALAT (Ytrac) / Secrétaire adjoint : Alain Courtine (Ytrac).

**AUTRES ADMINISTRATEURS** : Christiane MATHIAS (Ayrens), Claude ESCASSUT (Sansac), Cédric LALLE (Sansac), Annie MAZET (Ytrac), Clarisse SALEZ (Ayrens), Alexandra CAVARROC (Ytrac), Aline ESPALIEU (St Paul), Nathalie SOBELLA (Ytrac), Anais Travers (Ytrac), Christophe Viguié (Ayrens), Camille FRIGIERE (Sansac), Odile LAFON (Lacapelle Viescamp).

### REPRESENTANTS INSTITUTIONNELS :

Mairie d'Ytrac : Mme GINEZ, Maire ou Mme ESCALIER, adjointe

Mairie d'Ayrens : M. BONHOMMET, Maire ou Mme HEDON ou Mme BERCOT, adjointes

Mairie de St Paul des Landes : Mme BENITO, Maire ou Mme CHEVALIER, adjointe

Mairie de Lacapelle-Viescamp : Mme MONTEILLET,

Maire ou Mme GAGNAIRE, adjointe  
 Mairie de Sansac : M. BAISSAC, Maire ou Mme BAS-TID, adjointe  
 CAF du Cantal : Mme SERONIE  
 Membre du CSE : titulaire : Anais LAVIGNE ; suppléante : Marion BERTHELEMY

## CONTACT

Centre socioculturel "A la Croisée des Autres"  
 3 rue Pierre de Coubertin - 15130 Ytrac - 04 71 46 83 00  
 site internet: centresocioculturelytrac.fr/facebook/adresse  
 mail: accueil@csalacroiseedesautres.fr

Rappel des présences du conseiller numérique sur la commune, pour vos démarches ou encore apprivoiser les différents outils (tablettes, téléphone portable, ordinateurs...) :

Centre Socioculturel  
 « A la Croisée Des Autres »  
 3, Rue Pierre de Coubertin 15130 Ytrac  
 ☎ 04.71.46.83.00 -  
 accueil@csalacroiseedesautres.fr

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

# Cafés Numériques Itinérants tous publics 2023 - 2024

Espaces de conseils et d'accompagnement dans la convivialité

Vous rendre autonomes pour réaliser vos démarches administratives en ligne

Vous soutenir dans vos usages quotidiens du numérique :  
 Travail à distance, consultation médicale, vente d'objets, achats en ligne, etc.

Vous sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques pour :  
 S'informer et apprendre à vérifier des sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc.

## Créneaux et lieux ouverts à tous et gratuits

A Lacapelle-Viescamp  
 Les Mardis 14h00 à 15h30  
 Salle des Associations  
 À partir du 19 Septembre

A Saint-Paul des Landes  
 Les Jeudis de 14h00 à 15h30  
 À la salle convivialité séniors  
 À partir du 21 Septembre

A Sansac-de-Marmiesse  
 Les Jeudis 10h30 à 12h  
 À la Mairie  
 À partir du 21 Septembre

A Ytrac  
 Les Samedis de 10h30 à 12h00  
 À la Ludothèque  
 À partir du 22 Septembre

ROUX Antoine, conseiller numérique vous aide à :

- Naviguer sur internet
- Accompagner votre/vos enfant(s)
- Envoyer, recevoir et gérer vos courriels
- Faire vos démarches administratives
- Echanger avec vos proches
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Installer et utiliser des applications utiles sur votre Smartphone
- Trouver un emploi, une formation, un logement, etc..
- Créer et gérer vos contenus numériques (stocker, ranger, partager)
- Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique
- Prendre en main un équipement informatique (téléphone, tablette, ordinateur portable)

Mise à disposition sur place d'ordinateurs portables, de téléphones et de tablettes

Un atelier cuisine fonctionne un mardi par mois à 18h à la mairie.

ACDA A la Croisée des Autres

## Voyage culinaire

Vous aimez cuisiner ?  
 Venez découvrir ou faire découvrir de délicieuses recettes salées et/ou sucrées.

### À travers le monde

À Ytrac  
 À Sansac de Marmiesse  
 À Ayrens

RENTREE 2023

## PROJET DE CO-PILOTAGE SOLIDAIRE

Afin de compléter les moyens de transports existants sur notre territoire et pour répondre aux difficultés de déplacements de certains, un projet de mobilité solidaire est à l'étude. Les 5 communes du territoire ouest aggro (Sansac de Marmiesse, Ayrens, Lacapelle Viescamp, Ytrac et St Paul des Landes) réfléchissent à la mise en place d'une plateforme de co-voiturage solidaire. L'idée est que des bénévoles véhiculent des personnes « empêchées de mobilité » (personnes âgées, personnes handicapées, personnes sans permis ou sans véhicule...). Ce service de co-pilotage se veut simple, facile d'utilisation et à moindre coût. Ce projet sera déployé en 2024. Il implique les 5 communes, leur CCAS, le centre socioculturel ACDA et d'autres associations locales. Des groupes de travail se réunissent régulièrement depuis 1 an afin de construire, planifier, organiser ce projet.

Afin de mieux identifier les personnes ayant besoin de ce service et les personnes pouvant être bénévoles en proposant du co-pilotage, nous vous pro-

posons de répondre au questionnaire joint à ce bulletin municipal. Merci de prendre le temps de répondre à ces quelques questions et de le retourner en mairie avant le 31 janvier 2024.

Un projet pour vous et avec vous !



# Les manifestations proposées

## IMPULSIONS MUSICALES

Le 5 avril a eu lieu en l'église de notre commune un **concert Trio** composé de Yan Maratka à la clarinette, David Maratka au piano (2 jeunes musiciens formés au conservatoire supérieur de Paris) et François Salque, violoncelliste parmi les plus réputés à l'heure actuelle.

Ils nous ont fait profiter de leurs innombrables qualités en nous proposant du Brahms, Schumann, Poulenc ainsi que du folklore.

En avant-première, les enfants de l'école de Sansac ont eu le plaisir de dialoguer avec eux, découvrir leurs instruments de musique et apprécier quelques morceaux de leur répertoire.



## CANTAL PEDESTRE

Le cantal pédestre a fait son retour à Sansac le 25 août avec le choix de 2 parcours de 10 et 20 Km.

Après avoir pris un café et quelques viennoiseries, c'est par un temps clément que 43 randonneurs se sont élancés sur les chemins et ont pu partager un pique-nique dans l'enceinte du golf de Haute Auvergne agrémenté d'un petit apéritif offert par la municipalité.

Le soir, 40 personnes se sont retrouvées au foyer pour assister à une projection d'un film réalisé tout au long de la journée et partager un repas animé par un concert du groupe les Pickups.

Un bon moment de partage.

## PREMIERS SECOURS

En accord avec Groupama, il a été proposé aux sansacois **une formation de 2 heures aux « gestes qui sauvent »** assurée par la protection civile. Celle-ci a eu lieu le 15 mars au foyer. 16 personnes ont répondu présentes, dont les maîtresses de l'école.

A renouveler.

# par la municipalité en 2023



## CHAMP LIBRE

Le 18 août, le spectacle « **Les Misérables** » de **Victor Hugo**, revisité et présenté par Les Batteurs de Pavés, a enchanté les 900 spectateurs venus les écouter.

Emmanuel Moser et Laurent Lecoultre ont fait participer le public qui a énormément ri au travers des personnages de Jean Valjean, Fantine, Cosette, Javert et autre Thénardier.

Un bon moment de convivialité.

## EXPOSITIONS

Le 23 juin, à l'initiative de Cécile Prunet, a eu lieu en mairie un vernissage qui a inauguré l'exposition des œuvres réalisées par les participants aux ateliers de la **Société Artistique du Cantal**, exposition qui est restée visible jusqu'au 2 septembre.



## DECORATIONS DE NOEL

Les décorations se sont installées pour les fêtes de fin d'année dans notre petite commune.

Plusieurs petits sapins ornent notre village et quelques guirlandes supplémentaires habillent les arbres le long de l'église.





## La CABA au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2021.

### Eau

- 701 abonnés.
- 65 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

### Assainissement

- 560 abonnés au réseau collectif\*
- 79 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)
- 1 dossier instruit pour des systèmes d'ANC

### Etudes / Travaux d'eau et d'assainissement

- Chemin des Rivières : réhabilitation des réseaux d'eau potable (51 545 € HT) et d'eaux usées (24 578 € HT)
- Rue des Artisans : réhabilitation des réseaux d'eaux usées (11 526 € HT)

\*données à octobre 2023

**Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.**

### Environnement

- 3 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) dans le bourg, au terrain de sport et aux Bessades.
- 2 colonnes pour la collecte des textiles près du centre commercial.
- 8 nouveaux participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche).

Accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers.

**Une question sur le tri ? Consultez le site [www.caba.fr](http://www.caba.fr) ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.**

### Transports

- Desserte par la ligne D et E (régulière ou en Transport A la Demande), ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport
- Titres de transport disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance
- Tarification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie
- 26 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune
- Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique

apportée par la CABA sous conditions (renseignements auprès du service Transports de la CABA ou sur [eservices.caba.fr](http://eservices.caba.fr))

- A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023, 2 nouveaux titres occasionnels ont été intégrés à la gamme tarifaire : le Pass'jour à 5 € et le Pass'semaine à 20 €

**Retrouvez toutes les infos sur le site [www.stabus.fr](http://www.stabus.fr) ou en boutique Stabus - 3 avenue Gambetta à Aurillac - 04 71 48 53 00.**

### Urbanisme & Habitat

- 59 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (40 déclarations préalables, 13 permis de construire, 6 certificats d'urbanisme opérationnels)

La CABA s'est engagée dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires occupants et les bailleurs des 25 communes de son territoire. Au cours de la première année de l'opération, 1 dossier a été financé.

Rens : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00  
[cantal@solihacantal.fr](mailto:cantal@solihacantal.fr)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur [caba.fr](http://caba.fr)

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme sur <https://public-ads.caba.fr>

**Service Urbanisme : 3 place des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - [serviceads@caba.fr](mailto:serviceads@caba.fr) - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur [www.caba.fr](http://www.caba.fr).**

### Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site [www.caba.fr](http://www.caba.fr).

### CONTACT CABA

#### Siège

3 Place des Carmes  
04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement  
(hors heures de bureau)  
04 71 46 48 60

Site Web : [www.caba.fr](http://www.caba.fr)

Facebook : [www.facebook.com/caba.official](http://www.facebook.com/caba.official)



## OPAH 2023-2027

# RÉNOVER DURABLEMENT SON LOGEMENT

La CABA, en partenariat avec l'Anah, a lancé une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur la période 2023-2027. Mobilisant 13 M€ d'aides à destination des propriétaires, elle a vocation à soutenir la rénovation de 1 156 logements sur les 25 communes du Bassin d'Aurillac.

13 M€ d'aides mobilisées pour 1 156 logements améliorés entre 2023 et 2027 sur l'ensemble du Bassin d'Aurillac : les chiffres-clés fixent le cap de la nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée en février dernier par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac en partenariat avec l'Anah, Action Logement et Pro Civis. « L'objectif est ambitieux, encore plus que ceux des précédentes opérations menées par la CABA », se réjouit Angélique Martins, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération en charge de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

La dernière OPAH intercommunale avait ainsi permis la rénovation de 988 logements entre 2017 et 2021. « Depuis 2005, ce sont plus de 2 300 logements qui ont pu être améliorés grâce aux opérations initiées par la CABA, complète Pierre Mathonier, le Président. Cela représente 7,6 % du parc total et 58 M€ de travaux générés sur le territoire. »

### POUR DES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES PERFORMANTES

Dans la continuité de cet engagement, l'OPAH en cours vise à apporter des aides financières et techniques aux propriétaires des 25 communes afin d'améliorer leurs logements, qu'ils soient occu-

pants ou bailleurs. En lien avec le contexte actuel, la lutte contre la précarité énergétique est l'une des ambitions majeures de l'opération. Les travaux d'économie d'énergie sont ainsi fortement encouragés, notamment dans le cadre de la réhabilitation de copropriété. « L'objectif est d'accompagner une centaine de logements en copropriétés, précise Pierre Mathonier. Elles constituent un sujet majeur pour le Bassin d'Aurillac : d'une part car elles peuvent être fragilisées si les travaux, parfois lourds et onéreux, ne sont pas réalisés et, d'autre part, parce que leur rénovation est un levier d'action contre la vacance. »

En lien avec les autres actions de politique urbaine menées sur le territoire, en particulier les programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain, la lutte contre le mal logement, la revitalisation des centres-bourgs et l'adaptation des logements sont également au cœur du dispositif.

### UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

Pour l'ensemble de ces thématiques, l'accompagnement des propriétaires dans leur projet a été confié à SOLIHA Cantal. L'organisme apporte une information personnalisée sur les aides disponibles selon les travaux envisagés et la situation des propriétaires. « Nous travaillons autant avec les propriétaires occupants qu'avec les propriétaires bailleurs ou les syndicats de copropriété, expliquent René Condamine et Claire Gozard, Président et Directrice de SOLIHA Cantal. Notre rôle est de les aiguiller, de les conseiller sur les travaux à réaliser et de les accompagner jusqu'au bouclage administratif des dossiers et au versement des subventions. »



### « PAYS D'ART ET D'HISTOIRE » : IMMERSION DANS LE PATRIMOINE LOCAL

Afin de valoriser son territoire et son patrimoine, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac souhaite se porter candidate au Label « Pays d'art et d'histoire » auprès du Ministère de la Culture. La première phase de la démarche, lancée au printemps 2023, a pour objectif de faire un diagnostic et un recensement du patrimoine local.

Sur le chemin de la labellisation, les connaissances des habitants sont alors une véritable mine d'or pour identifier

ce patrimoine ! Vous pouvez encore contribuer à l'inventaire participatif mis en ligne au lancement de la démarche sur le site de la CABA. A ce jour, plus de 300 éléments patrimoniaux ont été recensés sur la carte interactive. N'hésitez pas à la consulter et à la compléter !

Début 2024, la CABA ira à la rencontre des habitants pour présenter et poursuivre l'inventaire des patrimoines dans chaque sous-bassin de vie du territoire. Les habitants auront l'occasion d'exprimer ce qui, pour eux, constitue le patrimoine local. Cette consultation citoyenne précède une étape de concertation plus globale impliquant élus, acteurs locaux de la valorisation et de la préservation du patrimoine. A l'issue de ces phases, trois ou quatre axes thématiques seront définis permettant de construire le dossier de candidature « Pays d'art et d'histoire » du Bassin d'Aurillac.

## ROMÉO GONTINEAC : UNE VIE GUIDÉE PAR L'OVALIE



Roméo Gontineac est né à Botoflani en Roumanie il y a 50 ans. C'est là-bas qu'il va effectuer ses premiers pas en rugby. A 20 ans, il rejoint l'équipe roumaine de CS Cluj-Napoca. Mais Roméo a envie d'aller voir ailleurs et c'est en Afrique du Sud qu'il ira jouer à 23 ans dans l'équipe de SWD Eagles. C'est d'ailleurs là qu'il va rencontrer celle qui va partager sa vie. Pourtant, il n'y restera qu'un an et viendra en France jouer dans le club professionnel du FC Grenoble. Il n'y jouera qu'une saison, de même qu'à la Section paloise l'année suivante.

C'est en 1998 qu'il arrive au Stade aurillacois. Il va y jouer pendant 10 ans jusqu'en 2010. Il sera ensuite responsable du centre de formation et devient entraîneur de l'équipe espoirs. En janvier 2020, il est nommé entraîneur du club aurillacois. Sa devise : Faire avec peu, mais faire bien ! Et en parlant du dernier derby contre Brive, en novembre, « *Ce fut une très belle soirée parce qu'on a gagné, mais surtout parce que le public est revenu, c'est ce qui nous manquait le plus depuis la crise covid* ».

Parallèlement, Roméo va mener une carrière internationale avec son pays, la Roumanie. Il jouera 4 coupes du monde en tant que joueur (1995 ; 1999 ; 2003 ; 2007) et honorera ainsi 76 sélections. Soit une belle longévité ! Puis il complètera sa carrière internationale comme sélectionneur de l'équipe de Roumanie en 2010 et 2011 et... la coupe du monde 2011 ! A la dernière coupe du monde, la Roumanie a joué contre l'Afrique du Sud, imaginez le choix cornélien quant à l'équipe à soutenir !

A noter par ailleurs que Roméo a deux enfants. Taylor, qui joue au Rouen Normandie Rugby et qui, comme son père, mène simultanément une carrière internationale avec l'équipe de Roumanie. Puis sa fille, Olivia Rose qui, en même temps que ses études en Master, joue avec l'équipe de L'ASM Romagnat en élite 1. L'avenir de la famille est déjà tracé, le ballon ovale va y régner encore longtemps...

Si le CV de Roméo est aussi long, c'est qu'il est le témoin d'une vie très riche et très réussie. Il en est conscient mais dit-il, « *c'est aussi une vie de travail intense* ». Et, si Roméo est fier de sa carrière il n'en reste pas moins humble et avenant. Son avenir personnel est attaché à celui du club. Mais le Cantal, il s'y est attaché et, « *c'est là que mes enfants sont nés* ». Nul doute, que le stade saura encore profiter de son talent.

## ALBERT VALENTIN, UNE VIE DE RUGBY

Sansacois depuis plusieurs années, deux enfants, Albert Valentin est un ancien joueur du stade aurillacois. Né en Nouvelle Calédonie il y a 35 ans, Albert a touché son premier ballon de rugby à l'âge de 5 ans. Il a pratiqué dans le club du RC Mondor, un club local jusqu'à ses 15 ans.

C'est alors qu'il est sélectionné dans l'équipe de Nouvelle Calédonie pour participer à un tournoi à Brive. Il est repéré par plusieurs clubs de la métropole et notamment Aurillac. Cependant son jeune âge l'oblige à patienter encore une paire d'années.

Ce n'est qu'en 2006 qu'il arrive enfin à Aurillac au centre de formation où il jouera en Crabos pendant un an puis une autre saison en espoirs. En 2008, il intègre le groupe pro avec lequel il jouera jusqu'en 2023. Avec 240 matchs joués sous le maillot rouge et bleu et 45 essais réussis, il aura marqué de son empreinte le stade Aurillacois. Son meilleur souvenir, le plus beau, c'est la finale



d'accession au top 14 joué à Toulouse en 2016. Âgé de 35 ans, il prend sa retraite de professionnel au printemps dernier. Pour autant, il n'a pas raccroché les crampons et s'est engagé avec l'équipe amateur de fédérale 2 de Decazeville.

Parallèlement, il prépare un CAP de Plomberie à Massiac en alternance dans l'entreprise Villaret. De quoi assurer son avenir. Revenir en Nouvelle Calédonie, la question se posera plus tard, peut-être. Pour l'instant ses enfants, sont nés ici, ils vont grandir ici, ils font du sport ici, du rugby pour le plus grand, bien sûr ! Alors après....

## CÉDRIC LALLÉ - UN BÉNÉVOLE ENGAGÉ



Il vient d'être décoré de la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif lors d'une cérémonie à la préfecture du Cantal. Il faut dire que ce sansacois sait de quoi il parle lorsqu'il vous parle de bénévolat.

Il est né à Tulle mais ses grands-parents sont sansacois. De fait, il a fait connaissance très jeune avec notre bourg. Cela n'a pas été pour lui déplaire puisqu'il en a fait sa commune de résidence.

En 1989, il se met au judo qu'il va pratiquer durant une vingtaine d'années. Puis, avec des parents œuvrant dans d'autres associations, il a été happé par le bénévolat et s'est engagé comme membre du comité directeur du judo ytracois, secrétaire général puis trésorier. En l'an 2000, il devient commissaire sportif de niveau départemental puis régional et interrégional avant d'intégrer, en 2015, la Fédération Française de Judo au sein de l'équipe d'organisation des Championnats de France. Depuis 2018, il est également membre du conseil d'administration du Centre Socioculturel intercommunal « A la Croisée des Autres ». Ses motivations, il les trouve dans le fait de rester en contact avec son sport préféré. Mais surtout, il est animé par l'esprit de groupe, le contact humain. C'est aussi les petites réussites sportives qui donnent envie de continuer encore et encore...

Ses préoccupations, c'est ce manque crucial de bénévoles, quelle que soit l'association. « *Les gens sont aujourd'hui consommateurs, mais ne s'investissent pas suffisamment* ». C'est vrai aussi que le principe de l'amateurisme n'est pas toujours bien perçu par l'administration qui complique un peu plus chaque année sa relation avec les associations.

L'avenir, Cédric a du mal à le définir. Il en a déjà parlé avec d'autres, pour autant il n'a pas pour l'instant d'objectif précis. Gageons néanmoins que le judo profitera encore longtemps de ses services et de son expérience. Mais peut-être intégrera t-il un jour prochain le tissu associatif sansacois ?

A noter, le judo club ytracois a son fonctionnement calé sur l'année scolaire. En 2022/2023 il comptait 171 licenciés. Une activité praticable à partir de 4 ans. Il profite de deux intervenants salariés.

Pour en savoir plus, tél. 04 71 47 76 23 - 1 rue Pierre de Coubertin - 15130 Ytrac.

# LE TISSU ASSOCIATIF SANSACOIS

Nos 16 associations forment une des composantes des forces vives de notre commune. L'année durant, elles vous proposent différentes manifestations pouvant séduire tout un chacun.

Pour ce faire, ce sont avant tout des bénévoles qui œuvrent sans cesse. Respectons-les. Leur plus bel encouragement, c'est de vous voir participer nombreux à leurs animations.

Lors de la traditionnelle réunion des associations qui a eu lieu le 27 octobre, on notait la présence de Florian Morelle, conseiller départemental et de Lydie-Anne Jourdain, chargée de mission CTG (Convention Territoriale Globale) sur le territoire ouest Agglo. De leur côté, les associations nous ont informés de leurs nombreux projets pour 2024.

Souhaitons-leur toute la réussite qu'elles méritent.

## A QUI S'ADRESSER ?

### ACCA

Président :  
Denis RIC  
Tél. 06 81 86 98 13  
[denis.ric@orange.fr](mailto:denis.ric@orange.fr)

### AMICALE SPORTIVE SANSACOISE

Président :  
Stéphane FEYT  
Tél. 06 87 10 41 53  
[stephane.feyt@wanadoo.fr](mailto:stephane.feyt@wanadoo.fr)

### ANCIENS COMBATTANTS

Président pour Sansac :  
Antoine FOURCAT  
Tél. 07 52 02 21 15

### APE

Président :  
Florian TAMAYO  
Tél. 06 72 07 85 28  
[sansac.ape@gmail.com](mailto:sansac.ape@gmail.com)

### ASSOCIATION DE GOLF

Président :  
Jean PIGANIOL  
Tél. 06 07 42 60 57  
[jean@piganiol.fr](mailto:jean@piganiol.fr)

### DONNEURS DE SANG

Président :  
Pierre MESTRIES  
Tél. 06 31 86 78 10  
[pmestries@orange.fr](mailto:pmestries@orange.fr)

### ENTRAIDE SANSACOISE

Président :  
Claude ESCASSUT  
Tél. 06 81 14 44 16  
[sansyclo@hotmail.fr](mailto:sansyclo@hotmail.fr)

### J2S SANSAC'ADOS

Président :  
Olivier VERNIOL  
Tél. 06 45 20 28 74  
[olivier.verniol@orange.fr](mailto:olivier.verniol@orange.fr)

### JEM'POLE PASSION

Président :  
Daniel JOTTE  
Tél. 07 71 00 38 49  
[jempolepassion@gmail.com](mailto:jempolepassion@gmail.com)

### CANTAL PASSION

Président : Michel VIDAL  
Tél. 04 71 64 69 64  
[vidal.mich@orange.fr](mailto:vidal.mich@orange.fr)

### LOU GARAGNAS

Président :  
Lionel JUBAN  
Tél. 06 61 49 08 24  
[lionel.juban@orange.fr](mailto:lionel.juban@orange.fr)

### RPE "LES PTITS LOU"

Présidente :  
Simone FAURE  
Tél. 06 89 40 35 36  
[rpelesptitslou@gmail.com](mailto:rpelesptitslou@gmail.com)

### SANSAC GYM

Présidente :  
Anne-Marie SOULAQUES  
Tél. 06 49 47 65 55  
[amfs1970@laposte.net](mailto:amfs1970@laposte.net)

### SANSAC'RIFIS

Président :  
Pierre SIMOES  
Tél. 06 59 49 45 27  
[pierresimoes@orange.fr](mailto:pierresimoes@orange.fr)

### SPORT CANIN 15

Président :  
Maxime GENRIES  
Tél. 06 80 11 59 78  
[maxysonfbt@hotmail.fr](mailto:maxysonfbt@hotmail.fr)

### VELO CLUB SANSAC ARPAJON

Président : Michel LOURS  
Tél. 06 74 82 94 43  
[lours.michel@neuf.fr](mailto:lours.michel@neuf.fr)



# LE RELAIS PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE OUEST-AGGLO « LES P'TITS LOU »



Guichet Unique de la petite enfance sur les 5 communes du territoire Ouest-Agglomération, le RPE les P'tits Lou **informe** les parents, futurs parents sur tous les modes de garde du territoire, sur les démarches à effectuer, et les oriente vers les organismes compétents en cas de besoin. Il est également un service référent pour les professionnels de la petite enfance et en particulier les assistantes maternelles et les gardes à domicile dans l'exercice de leur métier.

Le RPE est également un **lieu d'animation gratuit** pour les jeunes enfants. 4 matinées par semaine, les animatrices, éducatrices de jeunes enfants et auxiliaires de puériculture, accueillent les jeunes enfants accompagnés d'un adulte sur des espaces de jeux, de découvertes et des ateliers d'éveil (motricité, livres et histoires, sensoriel, créatif etc...). L'occasion pour les tout-petits de faire de nouvelles expériences et d'aller à la rencontre des autres et pour les adultes de créer du lien et de partager des moments conviviaux. Le programme des animations est disponible sur simple demande et sur la page Facebook du Relais.

Sur la commune de Sansac, vous pouvez retrouver les temps d'animation tous les mardis matins de 10h à 11h30 au local du RPE à la mairie - ouverts à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent - sur inscription.

L'éveil à la nature et l'éveil culturel et artistique des jeunes enfants sont des axes forts de notre projet pédagogique et le RPE a eu à cœur cette année de proposer aux « p'tits lou » du territoire des sorties : à la ferme pédagogique, au jardin conté, des balades

au Puech des Ouilhes et en forêt de Branviel, des pique-niques. Des spectacles spécifiques Petite Enfance ont également été programmés au cours de l'année : « Café de Fleurs », « A l'eau ! » et « Stabat, ma Terre ». Cette édition 2023, a aussi été marquée par le grand retour de la troupe des « AssMam » ! Des assistantes Maternelles bénévoles du territoire qui se sont mobilisées pour un projet « spectacle » ! Durant l'année, elles se sont réunies à plusieurs reprises, en soirée, pour travailler à l'élaboration d'un spectacle pour les jeunes enfants du territoire. De l'histoire aux costumes, en passant par les décors et les comptines, elles ont ficelé, avec le soutien du RPE un spectacle qui a été présenté à près de 250 petits et grands lors des deux séances proposées.



Le RPE a également proposé tout au long de l'année des soirées d'informations petite enfance animées par des intervenants extérieurs sur la motricité des tout-petits, sur l'éveil sensoriel et la découverte du Snoezelen. En parallèle, 16 assistantes maternelles du territoire se sont également engagées dans des sessions de formation continue.

Des professionnelles investies et motivées pour développer leurs connaissances et leurs compétences.

Implanté sur l'Ouest Agglomération depuis 16 ans maintenant, le RPE continue de développer son travail avec les autres acteurs du territoire, les mairies, les médiathèques, avec des ateliers d'éveil aux livres, la micro-crèche du centre socioculturel ACDA avec les « ateliers partagés » et la « semaine nationale de la petite enfance », le service culturel du conseil départemental pour les projets culturels.



**ASSOCIATION  
« LES PTITS LOU »**  
Présidente : Simone FAURE  
Pour tous renseignements  
contacter Audrey Seyrolle,  
coordinatrice petite enfance  
au 06 73 54 59 40  
rpelesptitslou@gmail.com

# ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

## D'YTRAC, SANSAC, SAINT-PAUL-DES-LANDES



**Grâce au Don de Sang, donneurs et receveurs sont au cœur de l'économie du partage.**

Les 10 000 collaborateurs de l'EFS : infirmiers, médecins, biologistes, techniciens de laboratoire, chercheurs, en lien avec des milliers de bénévoles, s'engagent au quotidien pour transformer les dons en vies et soigner ainsi 1 million de patients. Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, l'EFS a pour mission principale l'autosuffisance nationale en produits sanguins.

Au-delà de la qualification des dons, les laboratoires de l'EFS réalisent différents types d'analyses biologiques, hématologiques et immunologiques permettant de faire des transfusions, des greffes d'organes

ou de tissus en toute sécurité. Avec plus de 500 millions d'actes réalisés par an, l'EFS est le plus grand laboratoire de biologie médicale en France, présent sur 128 sites pour être au plus près des donneurs, des malades ou des blessés.

Mais rien ne serait possible sans vous, les Donneurs. Nous avons besoin de 10 000 dons par jour en France. N'hésitez pas à en parler autour de vous afin de ne jamais manquer de produits sanguins car, en cette année 2023, le Cantal voit une baisse des dons de 7 %, soit 900 poches de sang de moins qu'en 2022.

Merci aux jeunes de la « Sexion Ados » du centre socioculturel qui s'investissent dans la préparation de nos collectes.

Merci à nos 3 municipalités qui nous soutiennent financièrement et nous prêtent des locaux gratuitement.

### Prochaines dates pour 2024 :

Ytrac les mardis : 2 janvier, 5 mars, 7 mai, 30 juillet, 22 octobre.

Sansac les lundis : 28 février et 3 juillet.

St Paul les mercredis : 12 février et 30 septembre.

## SANSAC'ADOS

### 2023, année de tous les records.

Tout d'abord, lors de notre réunion du début d'année, quelle ne fût pas notre surprise de voir arriver dans notre association pas moins d'une vingtaine de nouveaux adhérents, ce qui doublait quasiment le nombre de J2S.

C'est vers Dienne, en février, que se dirigeait la belle troupe. Cette année, la neige était au rendez-vous et nous a permis, après un petit pique-nique, d'aller profiter des pistes de ski de fond du pas de Cère, les plus courageux allant se noyer dans le brouillard du grand cirque. Puis, après un chocolat chaud très apprécié, les descentes en luge s'enchaîneront jusqu'à la nuit tombée. La journée se poursuivra par un bon repas concocté par les encadrants, suivi d'une soirée jeux jusqu'à l'heure du coucher qui a eu lieu... pas de suite de suite...

La vente du muguet a eu également un réel succès grâce à votre accueil et votre soutien qui nous ont permis de battre notre record de bénéfice et ainsi, pouvoir envisager une sortie fin juin. Direction le camping de Souillac, hélas sans le beau temps, ce qui permettra à certains de découvrir les joies du camping avec les toiles de tente inondées... Cependant, le moral des troupes était au beau fixe et ça n'empêchera pas les J2S de profiter des installations aquatiques du parc local.

Dans l'été, c'est sur les chemins du tour du cantal

que vous avez pu apercevoir un petit groupe d'irréductibles vous proposer un ravitaillement bien mérité. S'en suivit le traditionnel vide-greniers avec, là encore, un nouveau record, celui du nombre d'exposants remplissant la cour de l'école.

La dernière journée d'activité à l'automne s'est tournée vers le bowling après un repas en commun au restaurant « à la bonne heure » où le meilleur accueil nous a été réservé.

Pour clôturer l'année, une vente des produits des « vergers du soleil du limousin » rencontrait un vif succès, toujours grâce à vous. Merci au bar du château « chez kiki » pour son soutien logistique et matériel.

Place désormais à 2024.

Bonne et heureuse année à tous.



## LOU GARAGNAS

Certes le nombre de participants s'est légèrement réduit, pour autant la douzaine de passionnés adhérents à l'association continue à faire vivre cet espace qui se veut à la fois ludique et pédagogique.

Les concours nationaux et internationaux sont souvent organisés loin de notre commune, engendrant ainsi des frais conséquents. Alors on sélectionne. Pour autant, le nombre de prix ramenés témoigne de la qualité des œuvres exposées par nos sansacois. Ainsi à La Ville-aux-Dames, c'est 1 médaille d'or, 2 d'argent et 4 prix spéciaux. Au concours Lugdunum, c'est 2 médailles d'or, 2 d'argent et 2 prix spéciaux. On ne se déplace donc pas pour rien!

Des projets sont en cours pour peu que quelques personnes supplémentaires viennent adhérer au club. Il y a tant à faire et à inventer...



En attendant on continue à œuvrer dans nos locaux derrière l'église deux fois par semaine.

Bonne année 2024 à tous.

## VÉLO CLUB SANSAC ARPAJON : LA VIE EN ROSE ET BLEU



Cette année 2023 aura été marquée par la mise en place par la FFC de nouvelles catégories de licences. Cette réforme, voulue par notre fédération, est destinée à simplifier l'ensemble des activités du cyclisme, de la compétition aux organisations des courses. Espérons qu'elle donne satisfaction à tous et qu'elle permette un nouvel élan pour enrayer la perte de licenciés de ces dernières années.

L'Auvergne a eu la part belle sur les grandes courses nationales en cette année 2023, notamment le tour de France féminin avec une arrivée à Mauriac. A noter la participation dans cette épreuve de notre ancienne licenciée, Dilyxine Miermont, professionnelle au sein de la formation Mavic St Michel, et qui a passé 7 ans au Vélo Club Sansac Arpajon.

Le tour de France masculin a quant à lui fait étape au Puy de Dôme pour la première fois depuis de nombreuses années. Au sein du « grand barnum » que représente cette course, il y avait un représentant du club. En effet, Grégory Lours, ancien coureur, licencié au club depuis de nombreuses saisons, a officié comme motard commissaire sur cette grande boucle 2023.

Au niveau des organisations, le vélo Club Sansac Arpajon a mis en place, comme les années précédentes, un programme de manifestations, certes modeste, mais en accord avec les moyens du moment. Le challenge René Issiot et le souvenir Jacques Martinet, qui se sont déroulés le dimanche 19 mars avec un joli succès, populaire et sportif, ont drainé sur le circuit du golf quelques 120 coureurs répartis sur les trois épreuves proposées.

Dans la foulée, le VCSA a participé avec ses amis Maursois, à la première étape du tour du Cantal cadets 2023, entre Roumegoux et Maurs. Ont suivi le dimanche 23 juillet la rando de Senilhes, au profit de la recherche sur le diabète, et le samedi 9 septembre la Sansacoise, rando route de 74 km. La participation à cette dernière a été perturbée par un soleil de plomb qui a rebuté pas mal de cyclistes pourtant aguerris.

Ces différentes organisations ne sont possibles qu'avec le soutien logistique et financier de nos partenaires ou annonceurs. Je remercie donc chaleureusement les communes de Sansac et d'Arpajon, ainsi que nos sponsors titres McDonald's La Sablière et Groupama d'Oc qui nous permettent de vivre et d'exister, malgré les difficultés.

Un grand merci également à tous ceux qui de près ou de loin, licenciés ou non, apportent leur aide et leur savoir-faire pour que notre association perdure et garde sa place dans le giron du cyclisme régional.

Le VCSA subit néanmoins, comme de nombreuses structures associatives, la crise du bénévolat. C'est pourquoi si vous aimez le vélo, nous vous invitons à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

A bientôt sur le bord des routes ou ailleurs.

Michel Lours

## DES NOUVELLES DE JEM'POLE PASSION

L'association se porte bien, la grande famille Jem'Pole Passion continue d'évoluer avec aujourd'hui une soixantaine d'adhérents venue des 4 coins du département et des départements limitrophes (Lot, Corrèze).

La 6<sup>e</sup> édition du spectacle s'est déroulée le dimanche 22 octobre 2023. 34 adhérentes étaient présentes sur scène pour présenter 3h de spectacle de pole dance et de cerceau aérien. Chaque édition amène son lot de nouveautés avec le désir de diversifier le programme. Le public est de plus en plus nombreux pour venir assister au spectacle et découvrir les chorégraphies créées par les adhérentes. Les deux éditions annuelles sont actuellement complétées par des prestations extérieures, à la grange au Château de Salles à Vézac et lors du téléthon à Sansac-de-Marmiesse, et la demande est croissante. Nous avons la chance aujourd'hui de pouvoir nous produire sur scène au grand bonheur des adhérentes.

Camille Solignac est venue depuis le 1<sup>er</sup> septembre compléter l'équipe de professeurs. Elle a été formée par Doris Arnold, et a géré son propre studio à Millau

avant que le covid ne vienne la contraindre de cesser son activité. Camille est la spécialiste de la pole flow qu'elle affectionne tout particulièrement, ce qui vient encore ajouter une pierre à l'édifice et permettre de proposer aujourd'hui un panel large d'activités toutes complémentaires les unes des autres.

**La prochaine édition du spectacle est prévue le week-end des 6 et 7 juillet 2024.** Réservez d'ores et déjà votre week-end car cette édition s'annonce unique !

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Emeline au 07 71 00 38 49.**

N'hésitez pas à nous suivre sur notre compte Facebook et Instagram pour être au courant de nos actualités.



## SANSAC'RIFIS : LE RENOUVEAU...

Cette année fut pour nous riche en événements, Nous avons, pour la première fois, proposé de fêter la Saint Patrick. Ce fut une réussite indéniable laissant de bons souvenirs à bon nombre de Sansacois. Le vide grenier, suivi un mois après, de la fête du village alliée au marché de pays, ont été deux manifestations réussies et très fréquentées malgré une météo défavorable.

Enfin nous avons participé au tour de Cantal pédestre et au téléthon. Une manière d'être présent à tout moment afin de faire vivre notre commune.

Je souhaite remercier les sansacois qui sont de plus en plus nombreux à participer à nos manifestations, ce qui récompense le travail des bénévoles.

Le programme des festivités de l'année 2024 sera prochainement diffusé sur notre page Facebook que nous vous invitons de consulter.

Bonne année à tous !





# GROUPEMENT YTRAC-SANSAC-ROANNES



Le bilan de la deuxième année d'existence du groupement YTRAC-SANSAC-ROANNES a été encore une fois plus que positif. L'implication et la volonté des 4 clubs de l'E.S. Roannes, d'Ytrac Foot, de l'Entente Ytrac Football Jeunes et de l'A.S. SANSAC de faire vivre au mieux l'ensemble

des jeunes licenciés, ont été à la hauteur des attentes malgré de nombreux points encore à améliorer.

Cette année, les effectifs sansacois sont de 46 licenciés contre 53 l'an passé. Ce maintien du nombre nous conforte dans notre chemin de mutualisation des moyens et des effectifs avec nos clubs voisins. Le groupement a aussi stabilisé ses effectifs, et compte 154 joueurs, accompagnés par 9 éducateurs sansacois

parmi les 23 qui composent le groupement.

Le cahier des charges pensé et établi pour que les 4 clubs se sentent impliqués et se retrouvent dans des valeurs simples semble bien fonctionner même si des améliorations sont encore attendues.

Les ambitions restent mesurées afin que tous les acteurs prennent leurs marques, trouvent leurs places au mieux. Les U16 qui évoluaient en ligue sont redescendus en championnat district.

L'appui et le soutien des 3 municipalités ont été accueillis avec reconnaissance de la part des 4 clubs.

Le groupement est toujours à la recherche de financements et de personnes désirant s'occuper de postes pas forcément sportifs.

Nous rappelons que vos enfants peuvent venir s'initier à tout âge lors des entraînements pendant les créneaux ci-dessous.

|     | Date de naissance | Jour entraînement | Horaires    | Lieu   | Equipe    |
|-----|-------------------|-------------------|-------------|--------|-----------|
| U6  | Nés en 2018       | Mercredi          | 14h15-15h15 | LE BEX | 4/15      |
| U7  | Nés en 2017       | Samedi            | 10h00-11h30 | LE BEX | 3 équipes |
| U8  | Nés en 2016       | Mercredi          | 15h30-16h45 | LE BEX | 5/18      |
| U9  | Nés en 2015       | Samedi            | 10h00-11h30 | LE BEX | 3 équipes |
| U10 | Nés en 2014       | Mardi             | 18h00-19h15 | LE BEX | 13/31     |
| U11 | Nés en 2013       | Judi              | 18h00-19h15 | LE BEX | 2 équipes |
| U12 | Nés en 2012       | Mardi             | 18h00-19h15 | LE BEX | 11/17     |
| U13 | Nés en 2011       | Judi              | 18h00-19h15 | LE BEX | 1 équipe  |
| U14 | Nés en 2010       | Mercredi          | 15h00-16h30 | SANSAC | 11/39     |
| U15 | Nés en 2009       | Vendredi          | 18h00-19h30 | SANSAC | 2 équipes |
| U16 | Nés en 2008       | Mercredi          | 18h00-19h30 | LE BEX | 2/34      |
| U17 | Nés en 2007       | Vendredi          | 18h00-19h30 | LE BEX | 2 équipes |
| U18 | Nés en 2006       |                   |             |        |           |

Cette année a vu le succès de la première soirée YSR au mois de novembre. Une tombola largement dotée est organisée pour financer un cadeau à chaque licencié. Le tirage aura lieu le 4 février. Les enfants participeront à divers tournois durant la deuxième partie de saison. Les premiers résultats de chaque catégorie et l'assiduité aux entraînements de l'ensemble des groupes, laissent penser à un bel avenir pour l'ensemble de nos jeunes licenciés sansacois.



L'école de foot en pique-nique lors du tournoi départemental du 1<sup>er</sup> mai.

| Comité de pilotage : Stéphane FEYT et Julien LAUBIE |                                    |                                    |                 |                |
|---|------------------------------------|------------------------------------|-----------------|----------------|
| U8-U9   | U10-U11                            | U12-U13                            | U14-U15         | U16-U17-U18    |
| Julien LAUBIE<br>Saad MOUSTOIFA<br>Anli MOUBALIA    | Christophe HURGON<br>Arnaud POUJOL | Sébastien ANDRIEU<br>Ludovic JOUVE | Joffrey CHARMES | Gilles MAGNANT |



Les U6-U7 récompensés lors du Noël des débutants

Pour tous renseignements,  
vous pouvez contacter le

**06 87 10 41 53**

et consulter les informations sur  
<https://www.facebook.com/YtracSansacRoannes>.

# L'ENTRAIDE SANSACOISE

L'entraide Sansacoise organise tous les mercredis de 14 h à 17 h des après-midis jeux (belote, scrabble, triominos, etc....) de septembre à juin.

## PROGRAMME DE L'ANNÉE 2023 :

- **Mercredi 25 janvier** : galette des rois à la salle Polyvalente
- **Mardi 28 mars** : sortie Estofinado à l'Auberge de la Cascade à Polissal et visite guidée de la maison de la châtaigne à Mourjou.



- **Samedi 13 mai** : repas cochon à la Broche à la salle polyvalente
- **Mercredi 21 juin** : repas des cartes à la salle polyvalente pour les adhérents venant jouer aux cartes les mercredis après-midi.
- **Du Samedi 24 au lundi 26 juin** : SEJOUR LE PUY DU FOU – LE MARAIS POITEVIN

41 personnes s'étaient retrouvées pour ce séjour et c'est sous un soleil de plomb que nous avons déambulé dans le parc pour admirer des spectacles tous aussi magnifiques les uns que les autres. Avant le retour, promenade en barque dans le marais poitevin beaucoup plus reposante.



- **Dimanche 24 septembre** : sortie ENTRAIDE SANSACOISE ET SANSAC'GYM

Sortie 100 % canard à LANZAC (Lot) ; visite de la ferme de Grézélade, démonstration de chiens de troupeaux, du gavage traditionnel des canards, découpe d'un canard gras et ses explications culinaires, dégustation de toasts de blocs de foie gras et rillettes accompagnés d'un verre de rosé Cahors, repas 100 % canard (médaillon de cou farci au foie gras, roulade d'aiguillettes farcies au foie gras et ses légumes, cabécou fermier, moelleux aux noix.

- **Samedi 14 octobre** : repas « tête de veau » à la salle polyvalente
- **Dimanche 5 novembre** : c'était le 3<sup>e</sup> quine que nous organisons et qui a connu un énorme succès. Nous tenions à remercier tous ceux qui ont œuvré pour cette réussite.
- **Samedi 9 décembre** : assemblée Générale à la Mairie, suivi d'un repas au restaurant Le Tempo à Aurillac.

## CALENDRIER ANNÉE 2024 :

- **Mercredi 10 Janvier** : galette des rois à 16 h à la salle polyvalente
  - **Mars** : sortie repas cuisses de grenouilles à ST JUST
  - **Samedi 20 avril** : repas cochon à la broche (jambon) salle polyvalente
  - **Du Vendredi 24 au dimanche 26 mai** : SEJOUR TOULOUSE, MONESTIES ET CORDES SUR CIEL (Prix du séjour 470 euros par personne.)
- Ce séjour est ouvert à tous. Si vous êtes intéressés, veuillez vous renseigner auprès de M. Claude ESCASSUT, Président de l'Entraide Sansacoise. Un échéancier de paiement vous sera proposé. Vous trouverez aussi tous les renseignements sur le site : [www.sansacdemarmiesse.fr](http://www.sansacdemarmiesse.fr)
- **Dimanche 27 octobre** : quine à la salle polyvalente
  - **Samedi 16 novembre** : repas « tête de veau » à la salle polyvalente
  - **Samedi 14 décembre** : assemblée Générale à la Mairie.

Nous remercions la Municipalité pour l'aide et le soutien apportés lors de nos manifestations.

Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'année 2024.

## LE BUREAU

M. Claude ESCASSUT - *Président*  
 M. Henri TOURNAIRE - *Vice-Président*  
 Mme Edith COUBETERGUE - *Trésorière*  
 Mme Annie DELORT - *Trésorière Adjointe*  
 Mme Annie TOURNAIRE - *Secrétaire*  
 Mme Colette PARROT - *Secrétaire Adjointe*  
**Autres Membres** : Patrick CAMPART - Sylvie ESCASSUT - Françoise FOUR - Dominique LAVIGNE - Marie-Hélène MOREL - Jean-Claude SAINTOBERT

## ACCA DE SANSAC DE MARMIESSE

La saison 2023/2024 a débuté sous la chaleur avec des températures qui ne sont pas pour plaire, ni aux chiens, ni aux chasseurs. Les lâchers de gibiers sont toujours aussi importants, tous les quinze jours. Le plan de chasse du grand gibier a également démarré timidement d'autant que l'accès de certains territoires n'est plus possible pour raison de sécurité. A noter qu'avec la nouvelle RN 122, c'est près d'un tiers de la zone de chasse qui a été supprimé.

Malgré tout, le nombre d'adhérents est en légère hausse. Profitons-en pour remercier ici tous ceux qui s'investissent régulièrement pour œuvrer lors des manifestations, lesquelles se sont déroulées sans heurts et avec un bon rendu. Merci également aux sponsors qui nous soutiennent. Merci enfin à la municipalité et aux employés communaux notamment pour l'aide logistique apportée.

La cohabitation avec les autres utilisateurs des territoires se passe très bien, dans la bonne humeur et en toute convivialité. **Cependant, pensez à avoir une tenue vestimentaire voyante et évitez de vous habiller en noir !**



## COMITÉ FNACA

### SANSAC DE MARMIESSE - ST PAUL DES LANDES - YTRAC



Le 19 mars est une date incontournable pour tous les adhérents qui viennent, fidèles, devant la stèle du souvenir pour commémorer la fin des hostilités de la guerre d'Algérie et rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France.

Ces mêmes adhérents sont aussi présents aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Ils se doivent de célébrer la mémoire des morts de ces deux dernières et terribles guerres.

Le comité FNACA est une grande famille qui donne priorité à l'entraide, à la solidarité et à l'amitié : Visite aux malades, colis, aide financière. Le comité ne compte pas moins de 100 adhérents : veuves, sympathisants. Malgré ce nombre important, c'est une association vieillissante car, forcément pas de relève. Cette année encore, nous sommes attristés par le

départ de 4 des nôtres : Georges Prunet et Gaston Rodde de Sansac, Pierre Bonhomme d'Ytrac, ancien membre actif du bureau et André Lacalmontie d'Arpajon. Nous nous associons à la peine de leur famille.

Après quelques années de semi-léthargie, le comité recharge ses batteries et tente de relancer quelques activités. La dernière sortie au château de Boumazel fut un succès : car complet.

Pour 2024, l'année débutera par la dégustation des galettes des rois ; Puis le repas « tête de veau » ; le banquet FNACA comme d'habitude. Au nouveau programme sont prévues une paella, une journée à Cahors et une autre au puy de Dôme. Ces rencontres entretiennent l'amitié et surtout un lien social indispensable.

Tous les adhérents remercient chaleureusement notre ami André Gamel, qui, après le décès de Jean Lacambre, s'est dévoué pendant 6 ans à la tête du comité pour que celui-ci perdure. Sa santé l'oblige à se retirer tout en restant fidèle à l'association. C'est désormais Mme Jean Lacambre qui est élue présidente. Nous remercions M. Bardy qui a bien voulu accepter d'être notre porte drapeau à St Paul et remplacement de M. A. Gamel.

Nous adressons nos vifs remerciements aux municipalités des 3 communes pour leur soutien à notre cause.

A tous les adhérents et amis, le comité souhaite une année la meilleure possible et courage à tous nos malades.

Tenez bon !

Le bureau



## AMICALE SPORTIVE SANSACOISE



*La demi-finale de la coupe Combourieu de l'équipe fanion devant ses nombreux supporters.*

La saison 2022-2023 s'est terminée au mois de juillet avec une belle assemblée générale qui s'est tenue dans la salle du restaurant La Taverne à Aurillac. Le bilan sportif était un peu plus enthousiaste que l'an passé. Après avoir mis une demi-saison à digérer la descente de la saison précédente, l'équipe fanion a redressé la barre pour finir à une honorable 5<sup>e</sup> place, mais avec quelques regrets laissés en route en demi-finale de la coupe Combourieu. L'équipe réserve a réalisé une belle saison, se classant 3<sup>e</sup>, tout en ayant participé à la lutte pour la première place la plupart de la saison. L'équipe 3 a souffert d'un manque d'effectif général sur quelques matchs durant la saison, mais elle n'avait d'autre objectif que de prendre du plaisir et représenter dignement les couleurs « rouge et bleu ». Cela ne l'a pas empêchée de terminer à une très belle 3<sup>e</sup> place elle aussi.

Les comptes sont redevenus à l'équilibre et la préparation de la nouvelle saison présentée à cette assemblée, laissait partir tous les licenciés avec la hâte de se retrouver, avec la présentation du nouvel effectif.

### L'INTERSAISON

Après une préparation enthousiaste, les nouveaux arrivants ont pu faire bien connaissance avec les plus fidèles sansacois. Devenue une habitude, une nouvelle journée de cohésion a eu lieu dans les montagnes cantaliennes et à Rénac plage, où de nombreux joueurs ont passé une journée sportive, aquatique et fédératrice.

Côté staff, Frédéric Gauthier a repris du service dans son club de cœur et formateur, en revenant coacher l'équipe 3 à la pace de Philippe Jacquemart qui avait annoncé depuis longtemps son retrait. L'équipe réserve est restée dans les mains de Ludovic Chambon. L'équipe fanion et l'organisation des

entraînements sont toujours sous la responsabilité de David Gauzins.

Au niveau des dirigeants, Véronique Gombert, Christelle Chabot, Christophe Sudre et Jean-Pierre Fiche sont venus grossir les rangs. Ils ont été rejoints par Paul Chapeyron et Anli Moubalia, joueurs mais blessés. Le bureau a été reconduit dans sa quasi intégralité, Paul Chapeyron remplaçant le départ de Benoît Verdeille.

Le point d'orgue et de fierté de la saison, est venu une nouvelle fois de la grande réussite du 30<sup>e</sup> tournoi de jeunes du club qui a vu la présence de 500 enfants âgés de 7 à 10 ans sur les installations sansacoises. Un record pour cet événement qui a mobilisé plus de 60 bénévoles sansacois sur la journée du 7 mai, le tout en présence de Francis Chambon qui avait été à la création de cet événement il y a 32 ans.

### LA SAISON EN COURS

La saison de l'équipe fanion a commencé par la coupe de France, et les sansacois ont atteint le 3<sup>e</sup>ème tour mais ont dû s'incliner à Fontannes dans la Haute-Loire chez un concurrent évoluant une division au-dessus. Les bonnes choses entrevues pendant la préparation se sont mises petit à petit en place, et un groupe très élargi de joueurs a pris la mesure de son potentiel. L'équipe 1 se classe première après 10 journées avec la ferme intention de défendre cette place le plus longtemps possible. Elle s'est qualifiée pour les 1/8<sup>e</sup> de finale de la coupe du Cantal.

L'équipe réserve a quant à elle très bien débuté son championnat et n'a pas encore connu la défaite. Elle se classe seconde à 1 point du leader qu'elle a battu largement lors du match aller. L'équipe de Ludovic Chambon pratique un bon football, et s'est donnée des ambitions élevées en championnat et en coupe

Barrès qu'elle disputera cette année. Elle joue aussi à fond son rôle de vivier pour l'équipe fanion.

L'équipe 3 a débuté la saison avec un excellent état d'esprit et a permis à tous les licenciés du club de pouvoir évoluer tous les week-ends. Avec la refonte des championnats, elle évolue avec des équipes d'un niveau légèrement supérieur au passé, et après une mise en route difficile sur le plan comptable, elle a enchaîné les victoires significatives grâce à l'investissement maximal de tous. Elle se classe 4ème de sa poule.

Pour la suite de la saison, nous attendons la reprise des championnats après la trêve avec détermination et des ambitions pour les 3 équipes en championnat, et de très bons parcours en coupe pour les deux équipes engagées.

### UN MAILLOT POUR LA VIE

Cette année verra le club être partenaire d'une belle action de solidarité avec l'accueil d'une journée consacrée aux enfants malades que suit l'association "Un maillot pour la vie", dont le président de la section Cantal-Lot-Aveyron évolue encore cette année au sein de notre club. Cette journée festive et conviviale, verra un tournoi de sixte organisé sur invitation, un match de gala avec la présence de joueurs professionnels actuels ou anciens. La soirée, ouverte à tous, sera animée par une banda. Tous les bénéfices iront intégralement à l'association pour réaliser les rêves des enfants (concerts, coups d'envois de match de top 14, de ligue 1 ...). Rendez-vous le samedi 25 mai au terrain.

### UN CLUB TOUJOURS UNI AUTOUR DE SES VALEURS

Malgré un retour à l'étage inférieur, les différentes équipes attirent encore du monde au municipal en ce début de saison. Il y règne toujours un agréable parfum de convivialité. L'image que véhicule le club est toujours très positive, ceci en grande partie grâce à l'équipe dirigeante toujours soudée autour de son président. Elle assure le bon fonctionnement du club et accomplit de nombreuses tâches pour le plus grand confort de tous.

Jean-Marc Lacambre et Eric Canis arbitrent toujours pour le club. Ils ont été rejoints par Loïc Jacquemart chez les jeunes et Sylvain Maury. Ils permettent ainsi d'être en règle avec le statut de l'arbitrage.

Depuis plusieurs années maintenant, toutes les actualités et les résultats sont toujours à suivre sur la page web consacrée au club sur le site de la commune qui a repris du service après une petite pause. Vous y trouverez les classements, les convocations et autres informations sur les matchs de la saison

ainsi qu'une présentation de tous nos partenaires.

Paul Chapeyron a pris en charge une grande partie de la communication, et fait vivre celle-ci sur les réseaux sociaux et montre ainsi la bonne vitalité de l'association.

Pour nos prochaines manifestations, on vous donne rendez-vous à notre concours de belote le dimanche 7 janvier et la soirée du club le samedi 27 janvier.

L'ensemble des licenciés de l'Amicale Sportive Sansacoise remercie encore une fois tous ceux qui participent de près ou de loin au bon fonctionnement du club, tous ceux qui témoignent leur soutien et leur sympathie (la municipalité, les employés communaux, nos nombreux et fidèles sponsors, les sansacois réservant toujours un bon accueil lors du passage des calendriers, ...). L'amicale vous donne rendez-vous au stade municipal, pour partager avec nous des moments sportifs et conviviaux. Cette année sera l'occasion pour nous de célébrer le 31<sup>e</sup> anniversaire du tournoi de jeunes avec les catégories U8-U9 et U10-U11. Il aura lieu le week-end du 8 mai 2024 et devrait toujours contenir de nombreuses animations et sûrement de belles surprises.

Le succès du 30<sup>e</sup> tournoi



Départ de la journée cohésion du grand tournant de Mandailles.

|            |  |                 |                                |
|------------|--|-----------------|--------------------------------|
| Président  | Stéphane FEYT  | Vice-présidents | Marc DELMON et Francis MALBERT |
| Secrétaire | Emilie LAUBIE  | Trésorière      | Angélique JACQUEMART           |
| Bureau     | Paul CHAPEYRON, Philippe MORILLON, Gérard QUIERS et Yann ROLLAND   |                 |                                |
| Dirigeants | Jean-Marc AUTHIE, Jean-Pierre BELARD, Eric CANIS, Christelle CHABOT, Laurent CHABRIER, Jean-Luc CHASTAN, Albert FEYT, Jean-Pierre FICHE, Véronique GOMBERT, Julien LAUBIE, Anli MOUBALIA, Nicolas MOYNAC, Germain NUGOU, Jean-François PRUNET, Christophe SUDRE, Jean-François TISSANDIER, Michel TROUPEL, et Roger VIGIER |                 |                                |

# L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE se mobilise, chaque année, pour organiser diverses manifestations permettant de financer les projets pédagogiques et les sorties scolaires de nos enfants. Mais, ces manifestations sont également l'occasion de se retrouver, de partager des moments conviviaux et de créer du lien social entre les familles.



L'année 2022/2023 a été marquée par le départ en voyage des classes de CE2, CM1 et CM2 pour 1 semaine sur les traces de l'homme préhistorique en Dordogne. Nous remercions chaleureusement l'investissement des maîtresses, de la mairie, des élus et des parents accompagnateurs sans qui ce voyage n'aurait pas été possible ! Les enfants sont revenus des étoiles plein les yeux et des souvenirs gravés dans leur mémoire ! « L'homme de CRO, l'homme de MA, l'homme de GNON » résonne encore dans bien des têtes !!!! tout cela est possible grâce également à l'investissement sur l'ensemble de toutes les manifestations de tous les parents d'élèves !

Nous avons commencé cette nouvelle année autour d'un café et de viennoiseries le jour de la rentrée scolaire. Le but était de présenter l'association aux nouveaux parents et de passer un moment chaleureux et convivial.

Ont suivi la soirée Halloween, qui s'est déroulée le mardi 31 octobre et le concours de belote, le 29 décembre.

**Voici le calendrier des prochaines manifestations :**

- Le quine le 7 avril 2024
- La Fête de l'école le 22 juin 2024

**Cette année, nous sommes de nouveau obligés d'insister sur le fait que la réalisation de ces manifestations dépend de l'investissement de chacun, nous avons besoin de vous !!**

Chacun de nous peut, selon ses talents et

ses possibilités, donner un peu ou beaucoup de son temps : chaque année, des parents quittent et intègrent notre école et notre équipe doit se renouveler. Toute action ne peut être menée par l'APE que grâce au soutien de tous les parents !

Suivez-nous sur le compte Facebook de l'APE de Sansac de Marmiesse sur lequel nous tâchons de communiquer sur les réunions et les manifestations.

**Nous vous souhaitons une belle année !**

*Le bureau de l'APE*



## SANSAC'GYM

Cette année, deux animatrices, Lola Verniol et Magdalena, animent les cours de gymnastique. Nous comptons 33 licenciés, masculins et féminins, ce nombre restant constant avec les nouvelles adhésions.

Les cours se déroulent :

- Les lundis de 20 h à 21h, avec Magdalena,
- Les mardis de 9 h à 10 h, animé par Lola. Une gym senior plutôt douce.
- Les mercredis de 19 h 45 à 20 h 45 avec Lola. Gym tonique (cardio, step, stretch, ballons, élastiques, poids...)

Sansac Gym c'est aussi :

- **Le Loto, du 12 Mars 2023**, qui attire toujours autant de public.
- **Une sortie en car, sortie 100 % canard à la Ferme de Crezelade à Lanzac**, qui s'est déroulée dimanche 24 septembre, en partenariat avec l'Entraide Sansacoise.
- **La participation au Tour du Cantal Pédestre** avec d'autres associations de la commune, vendredi 25 août 2023. Deux randos de 13 km ou 24 km ont accueilli 48 randonneurs qui sont venus parcourir notre commune.
- **Les randonnées de fin juin à début septembre** sur les sentiers de la commune et autres, tous les lundis, départ 19 h 45 du parking de l'école, gratuites et ouvertes à tous !
- **Le marché de Noël du 4 décembre** avec 28 stands de différents univers, un repas couscous, mais aussi des huîtres, crêpes, châtaignes grillées,

sans oublier le passage du Père Noël qui nous a fait l'honneur de se faire prendre en photos pour ravir les enfants, ainsi qu'un magicien qui a émerveillé les yeux des petits comme des grands.



Pour cette journée, nous remercions les adhérents d'avoir participé à la confection des figurines, les exposants, l'APE pour la décoration du foyer, ainsi que toutes les autres associations de la commune, l'Entraide Sansacoise et les employés municipaux.

**A noter dans votre agenda pour l'année 2024**

- **10 Mars : Loto**
- **1<sup>er</sup> Décembre : 4<sup>e</sup> Marché de Noël**

La bonne ambiance régnait au sein du club, toutes générations confondues.

Je remercie les adhérents et l'ensemble du bureau pour leur implication et leur investissement.

Nous espérons vous voir toujours plus nombreuses et nombreux à la prochaine saison, aux mêmes horaires.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes et une bonne année à toutes et à tous.

Pour plus d'informations contacter Anne Marie Soulaques au 06.49.47.65.55  
Mail : [sansac-gym@laposte.net](mailto:sansac-gym@laposte.net)



## LE SPORT CANIN 15

Situé le long de la route nationale 122, le SPORT CANIN 15, encadré par son président MR GENRIES Maxime et épaulé par MR CUNUDER Fabrice et toute son équipe RING, a pu effectuer une année très positive.

L'équipe encadrante actuellement en place vient d'être renforcée avec l'arrivée de deux moniteurs de club (Jean-Jacques et Isabelle) et d'un éducateur (Thierry) ainsi que de trois Hommes-Assistants (Maxime, Fabrice, Stéphane).



Les cours d'éducation comptent à ce jour une trentaine d'adhérents et se déroulent en collectif sur le terrain du club et dans une excellente ambiance. Ces cours sont ouverts à toutes les races de chien, du plus petit au plus gros, et nous restons à votre disposition pour vous conseiller et vous perfectionner sur l'éducation de votre animal. D'ailleurs, lors de notre concours de RING organisé en octobre, cinq adhérents (Raphaël, Christelle, Christiane, Thierry et Nelly) ont pu passer leur CSAU (Certificat de Sociabilité et Aptitude à l'Utilisation) et ont obtenu la mention EXCELLENT. Ce diplôme est obligatoire avant de participer à des compétitions.

Sur le plan sportif, l'année 2023 a été très riche en très bons résultats. L'équipe RING, constituée d'une dizaine de chiens, a pu grâce à un travail régulier et précis, représenter le club dans différentes régions. Ça a permis à tous les chiens de monter de niveau grâce à des pointages et des mentions excellentes.

• **En brevet** : Ninja et Isabelle : 86,80/100 PTS,

- **RING 1** : Taho et Patrice : 160,950/200 PTS Excellent,
- **RING 2** : Pepsi et Noémie : 267,600/300 PTS Excellent,
- **RING 3** : Paga et Maxime : 308,950 PTS Excellent.

Pour les autres jeunes chiens de RING, les entraînements leur permettent de se perfectionner alors que leur jeune âge ne leur permettait pas de sortir cette année en concours (âge minimum 12 mois).

Notre concours de RING, qui s'est déroulé les 28 et 29 octobre 2023, a rassemblé une trentaine de compétiteurs venus de différentes régions. L'Aveyron, le Limousin, la Dordogne, l'Ariège, le Languedoc Roussillon étaient représentés ce week-end là et c'est à travers cette compétition que notre remise des prix a été dotée de produits régionaux. A la suite d'une très bonne ambiance et d'une très grande sportivité, nous avons décidé de renouveler notre concours de RING les 26 et 27 octobre 2024.

Tout le SPORT CANIN 15 tient à remercier M. BAISAC Michel, maire de la commune de Sansac de Marmiesse ainsi que toute son équipe et les agents communaux pour leur énorme soutien au sein du club.

Les entraînements de RING ont lieu les vendredis après midi et les samedis matin jusqu'à 11 heures. Les entraînements d'éducation et les inscriptions ont lieu les samedis de 11 heures jusqu'à 12 heures.

Le SPORT CANIN 15 vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour tout autre demande  
contacter le président  
Maxime GENRIES 06 80 11 59 78





# DES NOUVELLES DE CANTALPASSION

(Association loi 1901)



C'est en l'an 2000, à l'aube de l'explosion de la Toile qu'est né le site internet **cantalpassion.com**.

C'est ainsi que quelques passionnés du Cantal ont voulu mettre en lumière leur passion pour leur département. Le site est riche de nombreux articles classés en rubriques allant de la culture à la nature en passant par l'histoire et le patrimoine, aussi les commentaires réguliers des matchs du Stade Aurillacois.

C'était aussi, mais ça nous ne le savions pas encore, le début d'une sorte de course sans fin, course liée à la vitesse de développement des technologies numériques, les bonnes comme les mauvaises avec

des mises à jour nécessaires et indispensables afin de lutter contre la prolifération des virus informatiques et autres tentatives de hacking.

C'est ainsi qu'en 2023, nous avons dû faire une énième mise à jour en faisant migrer cantalpassion.com vers la version plus sécurisée du système de gestion de contenu de notre site internet.

Ce fut donc une année chargée tant la somme de manipulations, vérifications et autres récupérations fut importante.

C'est maintenant fait, cantalpassion.com est désormais prêt à affronter les défis de 2024 tout en espérant recruter de nouveaux membres afin d'assurer la relève et l'avenir de l'association.

Vous pouvez nous faire parvenir les annonces de vos manifestations ou tout simplement un avis relatif à nos rubriques ou toute information relative aux associations de Sansac de Marmiesse.

Bonnes fêtes à tous les sansacois.

M.Vidal Cantalpassion

## ÉTAT CIVIL 2023

Sont enregistrés sur nos registres, 5 naissances, 6 mariages.



### NAISSANCES

|                |            |
|----------------|------------|
| Léna BOUDIEUX  | 22 février |
| Mathéo SIMON   | 20 mars    |
| Milann VERNIOL | 21 juillet |
| Paulin MIRANDA | 6 octobre  |



### DECES

Cette rubrique indique les habitants de SANSAC DE MARMIESSE décédés et les personnes ayant fait l'objet d'une transcription sur les registres d'état civil de notre commune à ce jour.

|                   |             |
|-------------------|-------------|
| Auguste LAMOUREUX | 13 février  |
| Maurice CUMINGE   | 8 mars      |
| Georges PRUNET    | 2 avril     |
| Antoinette FOUR   | 30 juin     |
| Antoine RODDE     | 20 août     |
| Gérard DELRIEU    | 13 novembre |



### MARIAGES

|  |            |
|--|------------|
| Christophe LASSALLE<br>et Maria Cristina RIBEIRO | 19 mai     |
| Thomas REY<br>et Marion LABRUNIE                 | 19 mai     |
| Steven VERNIOL<br>et Johanna MALET               | 10 juin    |
| Thibault COUDERC<br>et Claire GONTARD            | 7 juillet  |
| Pascal MARTINET<br>et Sylvie GARRIGE             | 29 juillet |

## Le fonctionnement des services

**SECRETARIAT DE MAIRIE**

☎ 04 71 47 74 75

mairie.sansac-de-marmiesse@wanadoo.fr  
 Site Web : <http://www.sansacdemarmiesse.fr/>

Secrétaires :

Céline CABANES - Laurence CLUSE

Jours et heures d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 à 12 h

Mardi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi : 8 h 30 à 12 h

Jeudi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30

**L'ÉCOLE**

Primaire : ☎ 04 71 47 74 25 / 06 32 84 26 79

Maternelle : ☎ 04 71 47 74 37

Directrice : Madame PHILIPPE HUBERT

CM2 : Madame SOBELLA

CE2/CM1 : Madame PHILIPPE HUBERT

CE1 : Madame COURBEBASSISSE

CP : Madame OLIVIER

MS/GS : Madame LAFEUILLE

TPS/PS/MS : Madame DAGORN

**HORAIRES SCOLAIRES**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :

8 h 45 - 12 h et 13 h 30 - 15 h 45

Mercredi : 8 h 45 - 10 h 45

**PERMANENCES DU MAIRE  
ET DES ADJOINTS  
(sur rendez-vous)**

Michel BAISSAC

Maire

Pierre COUDERC,

Yvette BASTID,

Laurent LHERITIER

Adjoints

**ACCUEIL DE LOISIRS  
PÉRISCOLAIRES (A.L.P.)**

☎ 04 71 47 74 87

Encadrement :

Marie EQUILLE - Jessica ROUDY

Aurore CARBONNEL - Laurence LABORDE

Horaires : 7 h 30 - 8 h 35 et 15 h 45 - 18 h 30

(lundi - mardi - jeudi - vendredi)

7 h 30 - 8 h 35 (mercredi)

Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.) gratuit

Horaires : 10 h 45 à 12 h 30 (mercredi)

15 h 45 à 17 h 00 (vendredi)

| QUOTIENT FAMILIAL   | MATINS | SOIRS  |
|---------------------|--------|--------|
| ≤ 660 €             | 0,65 € | 1,30 € |
| 660 € < QF ≤ 1044 € | 0,70 € | 1,45 € |
| > 1044 €            | 0,75 € | 1,70 € |

Une réduction de 10 % sera appliquée à partir du 2<sup>e</sup> enfant  
 et une réduction de 15 % à partir du 3<sup>e</sup> enfant.

Tarifs applicables jusqu'au 6 juillet 2024.

**FOYER D'ANIMATION  
Particuliers habitants sur la commune**

TARIFS (nettoyage compris)

Apéritif vin d'honneur : 120 €

Week-end : 240 €

(du vendredi 18 h 30 au dimanche 16 h)

**ORDURES MENAGERES**

TAXE : calculée sur la base du foncier bâti, le montant à régler figurera sur votre feuille d'imposition de la taxe foncière. Si vous êtes locataire, c'est le propriétaire qui devra vous la facturer dans les charges.

**RAMASSAGE SCOLAIRE**

Forfait au trimestre : 31 € (une réduction de 10 % sera appliquée à partir de 2 enfants utilisateurs du service)  
 applicable jusqu'au 6 juillet 2024.

**SERVICES TECHNIQUES**

Sébastien CHAMPAGNAC

Maxime FABRE - Pierre JOANNY

Yoann MARCOU

**CANTINE SCOLAIRE  
ET SERVICES PERISCOLAIRES**

☎ 04 71 47 74 87

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

Céline LEDUC - Laurence LABORDE

Marie EQUILLE - Jessica ROUDY

Aurore CARBONNEL

Irène TISSANDIER

Tarif repas : 3,10 € /enfant  
 applicable jusqu'au 6 juillet 2024.

## Infos pratiques

Retrouvez toutes les infos de la CABA sur le site : [www.caba.fr](http://www.caba.fr)

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'AURILLAC

3, Pl. des Carmes - CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex  
☎ 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 87 30  
[contact@caba.fr](mailto:contact@caba.fr)

**ACCUEIL** : 18, place de la Paix - 15000 AURILLAC  
☎ 04 71 46 86 30 - Accueil du public de 8 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30

### SERVICE URBANISME

17 place de La Paix - 15000 AURILLAC  
☎ 04 71 45 60 14

### CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE (CTC)

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC

**Eau et assainissement** ☎ 04 71 46 48 50

**Déchets et tri sélectif** ☎ 04 71 46 48 50

**Urgences eau et assainissement** : ☎ 04 71 46 48 60

### ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

3, place des Carmes - 15000 AURILLAC  
☎ 04 71 46 86 31

### REGIE DE L'EAU

18, place de la Paix - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 46 86 38

### CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 48 26 80  
[centreaquatique.caba.fr](http://centreaquatique.caba.fr)

### MEDIATHEQUE

Rue du 139<sup>ème</sup> R.I. - 15000 AURILLAC  
☎ 04 71 46 86 36 - [mediatheque.caba.fr](http://mediatheque.caba.fr)

### TRAITEMENT DES DECHETS

#### DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES - ☎ 04 71 43 05 76  
Horaires d'ouverture au public :  
du lundi au samedi de 8 h - 12 h 15, 13 h 30 - 18 h

#### DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 64 51 08  
Horaires d'ouverture au public :  
du lundi au samedi de 8 h 30 - 12 h 15, 13 h 30 - 18 h

### STABUS

Boutique : 3 avenue Gambetta  
Siège : 8 rue Denis Papin - 15000 AURILLAC  
☎ 04 71 48 53 00 - [stabus.fr](http://stabus.fr)

### OFFICE DE TOURISME

7 rue des Carmes - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 48 46 58  
[iaurillac.com](http://iaurillac.com)

### STRUCTURE LOCALE INFORMATION

#### JEUNESSE

Cf. Médiathèque du Bassin d'AURILLAC  
☎ 04 71 46 86 20

### GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC  
☎ 04 71 48 88 06 - [cantal.auvergnerhonealpes.soliha.fr](http://cantal.auvergnerhonealpes.soliha.fr)

### AEROPORT - AURILLAC - TRONQUIERES

Ligne aérienne - Tour de contrôle : 04 71 64 50 00

### SEBA 15

14 av. du Garric - 15000 AURILLAC - ☎ 04 71 63 88 10  
[seba15@seba15.fr](mailto:seba15@seba15.fr) - [seba15.fr](http://seba15.fr)

## EAU ET ASSAINISSEMENT

### Compétence : CABA

Facturation établie 2 fois par an, ou 4 fois pour les usagers ayant adhéré au prélèvement trimestriel.

### TARIFS 2024 DU SERVICE DE L'EAU :

- Abonnement compteur de 15 mm : 67,50 € H.T.
- Consommation : Eau : 1,49 € le m<sup>3</sup> H.T.
- Redevance Assainissement Collectif :  
Abonnement : 43 € H.T. (calibre compteur 15 mm).
- Assainissement : 1,97 € H.T. le m<sup>3</sup> d'eau consommée.

## CIMETIÈRE (s'adresser à la Mairie)

Concession au cimetière : 45 € le m<sup>2</sup>

Case columbarium : 440 €

Jardin du souvenir (dispersion des cendres) : 16 €

## PLATE-FORME DES DECHETS VERTS Chemin Vert

La PLATE-FORME DE DECHETS VERTS est gérée par l'ARCH.

Elle sera ouverte du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre 2024 et uniquement les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 17 h non-stop.

**Elle est strictement réservée aux habitants de la commune et seulement aux particuliers** qui pourront y déposer tous leurs déchets (gazon, déchets de jardin, taille de haie ou branches) en respectant les emplacements réservés et aussi venir y récupérer du compost gratuitement.

Si vous êtes intéressés par son utilisation, merci de récupérer un badge en mairie à partir de la mi-février 2024.

A votre arrivée sur site, le personnel de l'ARCH, chargé de l'accueil sur la plate-forme et de la surveillance, le vérifiera, ainsi que le contenu de vos apports : **aucun déchet ménager ou objet métallique ne sera toléré.**

# Artisans, Commerçants et Professions Libérales exerçant leur activité à SANSAC DE MARMIESSE

## ARTISANS

- ART'CONCEPT - Vincent CLAVIES - Objets de décoration Art déco - 5 impasse Frédéric Mistral : 07.86.56.70.11
- AUTOCANTAL.COM - Vente et Réparation de Véhicules Automobiles - 16 ZA Bargues Sud : 04.71.62.09.30
- BAC Vincent - Peinture - Papiers peints - Revêtements muraux - Décoration - Ravalement de façades - 18 Rue du Stade : 04.71.47.74.03 - 06.78.07.48.16
- BILLOUX Christophe - Mécanique TP - Poids lourds - soudure à domicile - 27 Chemin de la Planèze : 06.81.62.45.30
- BRANDON R. - Peinture générale - 30 route du Château d'Eau : 06.42.76.16.12
- CREAFFEE MAIN - Camille Gandilhon - Créations personnalisées - Rue des Garroustes : 06 45 85 41 00
- DEGUIRARD Electricité générale SARL - 8 rue des artisans : 06.81.20.65.83
- DESFARGUES Jean Marc (EURL) - Vente et Réparation de Véhicules Automobiles - 2 Route de Figeac : 04.71.47.75.11
- Le FROID C.M.B.H. - LISSAC Géraud - Froid - Climatisation (Métiers de bouche et Collectivités) - 13 Rue des Artisans : 04.71.64.97.15 - 06.81.94.88.90
- MB PLAQUISTE - M MAILLOT B. - Artisan plaquiste, neuf et rénovation - Qualification RGE : 06.60.19.11.86
- PLASSART (S.A.S) - Terrassements - Travaux Publics - 12 Rue des Artisans : 04.71.63.78.14 - 06.88.20.22.40
- SERIEYS Sébastien - Electricité Générale - 26 Route de la Capelotte : 04.71.43.05.73
- LAUBIE Julien - Electroménager : 07.86.59.06.50 laubie.julien@gmail.com
- CARCANAGUE Lionel - Maçonnerie - 7 rue du picardel - 06.77.96.94.81

## COMMERÇANTS

- AURATUS Michel - Granulés et bois de Chauffage - 9 Route de Figeac : 04.71.64.15.29
- BERTRAND David - Publicités Adhésives - 13 Route de la Capelotte : 06.22.77.60.10
- BREMENT William - megAgence - Consultant immobilier : 07.80.76.48.98.
- CAFE DU CHATEAU - Chez KIKI - Bar Tabac Presse - 9 Route d'Aurillac : 04.71.47.74.81
- CANIS Sandrine - Coiffeuse à domicile : 06.08.55.63.90
- JEREMY COIFFURE - Salon de Coiffure - 2 Place du Commerce : 04.71.47.75.80
- LA BELLE EPOQUE - Gîte - évènementiels - 50 Chemin de Lasfargue : 06.35.53.85.76
- PEUVERGNE Nicolas - Mandataire immobilier indépendant : 06.01.91.51.86
- LA PIZZ'A PACO - Pizza - Rue des artisans - 06.60.08.42.82

## SANTÉ

- Pharmacie MANHES - 3 Place du Commerce : 04.71.47.76.38
- BESOMBES Jean-Jacques - Médecin - Maison Médicale - 15 Rue de la Vidalie : 04.71.47.74.06
- DELORT Stéphane - DOLY Marie-Laure - Infirmiers - Maison Médicale - 15 Rue de la Vidalie : 04.71.47.75.79

## SERVICES

- LA POSTE - 4 Place du Commerce : 3631
- L'ARCH - Entretien Espaces Verts - Chemin Vert : 04.71.47.78.73.
- VASSY - Didier Vincent - Conseil en systèmes et logiciels - 1 Chemin du Portailier : 07.71.05.38.69 vassi.conseil@gmail.com

## LOISIRS ET CULTURE

- BATIFOL'ANE - Location ânes pour randonnées - Route de la Capelotte : 04.71.47.75.75
- GOLF DE HAUTE AUVERGNE - Route du Golf : 04.71.47.73.75
- LACALMONTIE Jean - Artiste Peintre - 11 Chemin du Mas : 04.71.47.75.10
- VERNIOL Lola - Coach sportif - 19 rue de la Vidalie : 07.88.62.27.29

## ENTREPRISES

- LES NOUVEAUX FILMS - Chemin de Labatude : 04.71.62.89.29
- Atelier de Chaudronnerie du Cantal - 3 ZA Bargues Nord : 04.71.62.81.00
- AUVERGNE ELAGAGE - 8 Rue des Artisans : 06.85.40.96.23
- AUVERGNE CARROSSERIE - SARL VEYRINES - 26 ZA Bargues Sud : 04.71.64.62.62
- DESPRAT VINS - Distribution de vins et spiritueux - 22 ZA Bargues Sud : 04.71.48.25.16
- GENTIE - Transports - 1 ZA Bargues Nord : 04.71.64.14.00
- IMPRIMERIE VEDREINE et Cie SA - 9 ZA Bargues Nord : 04.71.62.80.80
- LHERITIER (SARL) - Transports - 5 ZA Bargues Nord : 04.71.64.70.40
- KUB'INAUV - Installation de stockage - 20, ZA de Bargues - 04.71.62.38.87
- Mickaël AURATUS - Transport et commerce de bois - Le bourg : 06.85.84.78.71